



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

7085^e séance

Mardi 17 décembre 2013, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Lamek (France)
<i>Membres :</i>	Argentine M. Oyarzábal
	Australie M. Quinlan
	Azerbaïdjan M. Mehdiyev
	Chine M. Liu Jieyi
	États-Unis d'Amérique M ^{me} DiCarlo
	Fédération de Russie M. Pankin
	Guatemala M. Rosenthal
	Luxembourg M ^{me} Lucas
	Maroc M. Loulichki
	Pakistan M. Masood Khan
	République de Corée M. Oh Joon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord M. Wilson
	Rwanda M. Nduhungirehe
	Togo M. Kadangha-Bariki

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2013/721)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2013/721)

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Allemagne, du Canada, de l'Inde, du Japon, de la République islamique d'Iran et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jan Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Thomas Mayr-Harting, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2013/721, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M. Kubiš.

M. Kubiš (*parle en anglais*) : Quand j'étais ici, il y a trois mois, en septembre (voir S/PV.7035), j'ai mis l'accent sur la trajectoire positive, l'Afghanistan connaissant des transitions ambitieuses en matière de sécurité et aux niveaux politique et économique. Aujourd'hui, je peux à nouveau dire que les progrès se poursuivent et les efforts suivent, pour l'essentiel, leur cours, même si cela ne se fait pas sans difficultés et revers temporaires, et avec de nombreux morts et blessés parmi les soldats afghans et internationaux. Je voudrais exprimer mes condoléances suite au décès de six soldats de l'OTAN qui ont été tués aujourd'hui dans un accident d'avion dans le sud de l'Afghanistan.

Certes, l'instabilité est là. L'incertitude est là. Néanmoins, les éléments essentiels requis pour

renforcer la stabilité en Afghanistan et dans l'ensemble de la région sont en cours de consolidation, tandis que la réduction des effectifs des forces internationales se poursuit. L'approbation récente par la Loya Jirga consultative de l'accord de sécurité bilatéral entre l'Afghanistan et les États-Unis d'Amérique a renforcé le sentiment qu'un accord serait trouvé sur cet important cadre de partenariat continu et, par extension, sur la poursuite d'une collaboration internationale plus large.

La prévisibilité est essentielle pour renforcer la confiance dans l'avenir. Nous devons continuer avec détermination à travailler de concert pour garantir un État souverain et viable qui ne deviendra plus jamais un refuge pour le terrorisme international et la criminalité organisée, y compris, surtout, le trafic de stupéfiants. C'est dans l'intérêt de tous.

Tout le monde est conscient de l'importance critique que revêtent des élections crédibles et opportunes tenues conformément à la Constitution. Les préparatifs techniques et la dynamique politique relatifs à la tenue des élections, le 5 avril comme convenu, se poursuivent et sont plus avancés que pour les élections précédentes. Il existe de vrais problèmes de sécurité auxquels il faut remédier de manière concrète et proactive afin de promouvoir la plus large inclusion possible et d'éviter tout prétexte justifiant une déchéance des droits civiques ou un report des élections, notamment par la transparence quant à l'emplacement et au statut des bureaux de vote, pour lesquels des décisions sont encore à prendre au cours de la période à venir.

Les bureaux de vote et l'environnement politique dans lequel ils opèrent doivent également contribuer à l'unité nationale et ne pas exacerber les tensions, notamment les tensions ethniques ou communautaires. Les efforts d'observation – et pas seulement le jour des élections mais durant toute la période qui les précède – et la compilation des résultats peuvent renforcer la confiance. J'invite instamment les États Membres à contribuer, de concert avec les organisations régionales et multilatérales, aux efforts déployés en la matière.

Les relations régionales de l'Afghanistan et sa place légitime dans un cadre de coopération avec les pays voisins seront les meilleurs garants de la stabilité et de la viabilité futures tant de l'Afghanistan que de ses voisins. Je salue tout particulièrement la dynamique positive des relations établies entre l'Afghanistan et le Pakistan. Les visites de haut niveau effectuées récemment illustrent la volonté réciproque d'établir la

confiance et de développer la coopération dans tous les domaines d'intérêt mutuel. J'ai été encouragé par la réception au plus haut niveau accordée récemment à Islamabad au Haut Conseil pour la paix de l'Afghanistan. Il est désormais généralement admis dans l'ensemble de la région que des solutions politiques permettront de réaliser la paix, la sécurité et la prospérité.

Le processus « Cœur de l'Asie » d'Istanbul continue de faire la preuve de son potentiel de renforcement des relations multilatérales et des approches régionales en ce qui concerne l'Afghanistan. Les progrès réalisés récemment dans les pourparlers sur le programme nucléaire iranien à Genève sont suivis de près à Kaboul car ils sont à même de créer un environnement plus propice à la paix et à la stabilité en Afghanistan et dans la région.

Lors des réunions que j'ai tenues avec les dirigeants des pays voisins et partenaires régionaux de l'Afghanistan, ceux-ci m'ont fait part de leurs préoccupations face aux incertitudes actuelles, dont le potentiel d'instabilité après 2014 au cas où se créerait un vide susceptible d'encourager la propagation d'un terrorisme international et d'une criminalité liés à Al-Qaida, ce qui aurait des conséquences néfastes pour la région. Une autre grande préoccupation plus immédiate, ce sont les chiffres record en matière de culture et de production du pavot cette année, ce qui constitue une menace pour la santé, la sécurité et le bien-être économique non seulement de l'Afghanistan, mais aussi de la région et de l'ensemble de la communauté internationale.

Ce sont les civils qui souffrent les plus des effets du conflit. À la fin du mois de novembre, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) avait enregistré 2 730 morts et 5 169 blessés – une augmentation de 10% par rapport à la même période en 2012. Les données de la Mission continuent d'indiquer que des groupes armés d'opposition sont responsables de la grande majorité des victimes. Tandis que les forces afghanes assument la direction de la sécurité, c'est à elles qu'incombe la responsabilité de protéger les civils. Les programmes de formation assurés par la communauté internationale et l'assistance qui sera fournie à l'avenir devront veiller à inculquer une compréhension des obligations en matière de droits de l'homme tout en promouvant la transparence et la responsabilisation des institutions de sécurité afghanes.

Les besoins humanitaires vont sans doute augmenter. L'Afghanistan reste un pays où règne une pauvreté chronique, et donc un pays plus vulnérable aux catastrophes naturelles et aux conflits. Et l'hiver ne fait qu'aggraver cette situation. L'accroissement de ces besoins s'accompagne d'une augmentation des dangers pour ceux qui cherchent à fournir de l'aide. À ce jour en 2013, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a enregistré 237 incidents visant du personnel, des installations et des avoirs humanitaires, à savoir, 36 personnes tuées, 24 détenues, 46 blessées et 72 enlevées. Le Conseil de sécurité a déjà condamné avec force deux incidents tragiques survenus durant cette période. Au nom de la communauté humanitaire en Afghanistan, je lui exprime toute ma reconnaissance.

Le programme de développement doit rester dynamique afin que les progrès se poursuivent pendant la période à venir de transition politique. Des arrangements sont actuellement en cours d'achèvement en vue de la tenue d'une réunion extraordinaire du Conseil commun de coordination et de suivi le 29 janvier 2014, qui tiennent compte des progrès réalisés au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo et de l'élaboration d'un programme orienté vers l'avenir.

Dans certains domaines, comme les élections par exemple, les résultats sont encourageants, mais dans d'autres, telle l'application de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, de nouveaux efforts seront nécessaires. Selon le dernier rapport de la MANUA, au cours de l'année écoulée, les autorités afghanes ont enregistré un plus grand nombre de cas de violence contre les femmes, mais le taux de poursuites et de condamnations reste faible. Le nombre croissant de rapports est positif, mais cela doit être accompagné d'une véritable volonté d'appliquer les interdictions juridiques contre les pratiques néfastes à l'égard des femmes, et en particulier la poursuite des responsables.

Le rôle de la MANUA, et plus généralement de l'ONU en Afghanistan, semble être largement apprécié. Il est également reconnu qu'il faut améliorer la cohérence et l'efficacité internes de l'ONU et fournir l'assistance de manière à renforcer la capacité des institutions afghanes à assurer la prestation des services publics, conformément aux priorités nationales arrêtées. À cette fin, il faut continuer à intégrer les efforts dans tout le système des Nations Unies en faveur de l'adoption d'approches globales face à l'économie illicite, améliorer la cohérence en matière de prestation judiciaire et renforcer l'état de droit.

Sans chercher de quelque manière que ce soit à anticiper les débats du Conseil sur un futur mandat, je prévois la nécessité continue d'une mission intégrée axée sur des questions de base, à savoir, les bons offices en appui aux processus dirigés par les Afghans, la cohérence entre les parties prenantes internationales, et le suivi et la défense des droits de l'homme, avec un accent particulier sur les droits des femmes et des enfants, ainsi que l'assistance humanitaire.

Je remercie les membres du Conseil d'avoir indiqué clairement lors des débats précédents leur appui à la stabilité des fonds alloués à la MANUA au cours du prochain exercice biennal. Le budget doit nécessairement correspondre au mandat, qui reste vaste et complexe. Je voudrais souligner en particulier la valeur de l'empreinte nationale de la Mission, qui constitue un réseau unique en son genre. Nos bureaux de terrain ont un rôle essentiel à jouer dans les élections et le suivi de la situation des droits de l'homme notamment. Toute réduction de fonds entraînerait probablement et malheureusement des fermetures supplémentaires.

Les éléments essentiels de la transition en Afghanistan commencent à prendre forme, et les efforts déployés sont généralement sur la bonne voie. Ce qui compte à ce stade, c'est le renforcement de la prévisibilité. Nous devons rester patients et déterminés, et veiller à ce que nos efforts mutuels demeurent fermement axés sur les intérêts stratégiques et les objectifs finaux des Afghans et de la communauté internationale.

Le Président : Je remercie M. Kubiš pour son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, pour la façon dont vous dirigez les travaux du Conseil en ce mois de décembre. Je saisis la présente occasion pour saluer également le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2013/721) et pour remercier notre cher ami, le Représentant spécial, M. Kubiš, pour sa présence ici aujourd'hui et pour la compétence avec laquelle il dirige la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

Notre rencontre ici en ce mois de décembre, 12 ans au mois près après la signature par les dirigeants des partis politiques afghans de l'Accord de Bonn, est un rappel lucide des progrès accomplis par l'Afghanistan depuis la chute du régime Taliban.

Décembre évoque l'atmosphère d'espoir ressentie à Bonn durant l'hiver 2001, lorsque l'unité était en vue, qu'il semblait possible de sortir de l'ombre de la violence et du fanatisme et que la vision d'un Afghanistan où tous se sentiraient chez eux – un pays de tolérance et de modération – prenait forme.

Nous avons accompli des progrès considérables depuis cette époque, et nous avons réalisé un grand nombre de nos objectifs. Plus de 6 millions de réfugiés afghans sont revenus dans le pays après avoir été forcés de vivre loin de leurs foyers pendant des années du fait de la guerre et du conflit. Notre État est maintenant basé sur une Constitution démocratique. Des millions d'Afghans ont accès à l'éducation et aux soins de santé. Et le peuple afghan jouit d'une plus grande liberté et d'un plus grand nombre de droits qu'il n'en a eu l'occasion depuis des décennies. Même si nous rencontrons des difficultés et que nous poursuivons nos démarches auprès des acteurs qui cherchent à annuler les progrès que nous avons accomplis, nous avançons rapidement sur la voie qui nous mènera à notre indépendance, à la prise en main de notre avenir et à la réalisation d'un Afghanistan pacifique et sûr.

Cette année en particulier s'est avérée cruciale pour la réalisation de nos objectifs et la consolidation de nos résultats. L'année 2013 marque l'apogée de la transition, ouvrant ainsi la voie à l'avènement de la décennie de la transformation en Afghanistan. Depuis juin, les Forces nationales de sécurité afghanes assument l'entière responsabilité de la sécurité dans tout le pays, montrant ainsi leur capacité croissante à défendre le pays, et ce avec confiance et détermination.

Alors que 2013 touche à sa fin, les Afghans sont tournés vers l'avenir et la décennie de la transformation. Cette étape importante montre les progrès accomplis par l'Afghanistan sur la voie d'une paix durable et marque le début d'une nouvelle phase de coopération avec la communauté internationale. Au cours de l'année écoulée, nous avons renouvelé nos partenariats internationaux et signé un certain nombre d'accords de partenariat stratégique avec plusieurs pays, notamment les États-Unis. En mai de l'année dernière, le Président Karzaï et le Président Obama ont signé l'Accord de partenariat stratégique durable. Cet accord a été suivi de 15 mois de négociations approfondies sur le texte de l'accord de sécurité bilatéral, qui ont permis de le finaliser.

Le mois dernier à Kaboul, 2 500 représentants afghans ont approuvé cet accord durant une loya jirga

constitutionnelle. La résolution adoptée à la fin de la jirga a réaffirmé que cet accord devait garantir la paix, la sécurité et le développement en Afghanistan et être accompagné de mesures visibles visant à régler des problèmes spécifiques dans l'attente de la signature de l'accord. Comme l'ont réitéré les dirigeants de la République islamique d'Afghanistan, il importe notamment de garantir que ces mesures permettront de mettre un terme aux attaques militaires contre des maisons d'habitation des Afghans et d'engager des négociations entre le Haut Conseil pour la paix et les Taliban. Nous sommes certains que cet accord de sécurité bilatéral sera signé en temps voulu. Après cela, l'Afghanistan est prêt à entreprendre des négociations officielles concernant un accord sur le statut des forces de l'OTAN présentes en Afghanistan après 2014, ce qui lui permettra de poursuivre son partenariat de longue date avec l'OTAN dans les domaines de la sécurité et de la défense.

Nous nous préparons pour la prochaine étape, à savoir les élections présidentielle et provinciales. L'organisation à la date prévue d'élections transparentes, libres et régulières reflète le consensus national solide concernant l'orientation future de l'Afghanistan et son statut en tant que nation démocratique, pacifique et prospère. À cette fin, les préparatifs techniques et logistiques se poursuivent de manière dynamique. La Commission électorale indépendante a annoncé la liste définitive des 11 candidats à l'élection présidentielle et de leurs colistiers. Plus de 3 millions de nouvelles cartes d'électeur ont été distribuées, dont près d'un tiers à des femmes. Ce nombre devrait augmenter d'ici la tenue des élections. Alors que nous approchons de la dernière phase des préparatifs, les institutions de sécurité afghanes ont mis en place une stratégie globale pour garantir la sécurité le jour des élections.

L'avenir pacifique de l'Afghanistan exige de trouver une solution pacifique au conflit. Il demeure crucial d'établir des contacts avec l'opposition armée, de renforcer la confiance et d'engager des pourparlers de paix en vue d'instaurer la paix et la stabilité. En dépit de certains revers, nous nous efforçons de relancer le processus de paix. À cet égard, le Gouvernement est demeuré très actif au niveau régional, et les dirigeants afghans et pakistanais sont entrés dans une nouvelle phase de dialogue dans le cadre de réunions bilatérales et trilatérales organisées à Londres, Kaboul et Islamabad. Nous sommes pleinement déterminés à ce que le processus de réconciliation aboutisse, et nous sommes conscients que pour que celui-ci continue de

progresser, non seulement toutes les parties prenantes doivent déployer des efforts dévoués, mais l'opposition doit également s'exprimer d'une voix en faveur de la paix.

Parallèlement à la transition politique et en matière de sécurité, et dans l'optique du retrait des forces internationales fin 2014, nous sommes en train de renforcer la compréhension et la coopération régionales en vue de garantir la réussite de la transition en Afghanistan. Au cours des derniers mois, nous nous sommes attachés à renforcer nos contacts avec les pays voisins et les pays de la région. Le Président Karzaï a engagé des échanges avec les dirigeants de la région afin de renforcer la coopération dans les domaines du développement et de la sécurité, en mettant l'accent sur la transition et sur la période qui suivra, à New Delhi, Islamabad, Beijing, Douchanbé et Téhéran, mais aussi à l'occasion du Sommet de l'Organisation de Shanghai pour la coopération tenu à Bichkek. Les dirigeants ont affirmé que l'Afghanistan présentait un intérêt stratégique et qu'il était essentiel de garantir la paix et la stabilité dans le pays en vue de maintenir la paix et la stabilité dans la région. À l'avenir, nous bénéficierons de toutes formes de coopération, en particulier dans le cadre du Processus d'Istanbul.

Alors que nous avançons sûrement vers la décennie de la transformation, il est essentiel que les progrès accomplis au cours des 12 dernières années soient préservés. Le progrès repose sur la protection des droits de tous les Afghans, en particulier les femmes et les filles, le respect de l'état de droit et la poursuite de la transition économique. Le maintien de notre partenariat avec la communauté internationale est crucial si nous voulons réussir dans ces domaines, comme le reflète le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Nous sommes déterminés à honorer nos engagements à cet égard, et nous espérons que la communauté internationale tiendra de son côté les promesses qu'elle a faites à l'Afghanistan.

M'exprimant à la présente séance du Conseil organisée en décembre, et conscient des étapes franchies et à franchir et des problèmes et possibilités qui se profilent, je rappelle une nouvelle fois l'esprit de Bonn. Nous savions en décembre il y a 12 ans que nous allions devoir nous attaquer à des problèmes considérables. Mais nous étions également conscients de l'énorme potentiel de changement et de la possibilité de créer un Afghanistan stable, pacifique, démocratique et prospère. Alors que nous approchons de 2014, nous

basons fermement nos progrès sur les fondements constitutionnels mis en place il y a 12 ans, dans l'esprit d'espoir et d'optimisme qui était présent à Bonn, et déterminés à développer et à maintenir les résultats remarquables obtenus au cours de la décennie écoulée.

Le Président : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. Quinlan (Australie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial, Ján Kubiš, des efforts qu'il déploie à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, ainsi que l'ensemble du personnel de l'ONU présent en Afghanistan pour son dévouement. Je remercie également le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Zahir Tanin, de son engagement persuasif à New York.

Les forces internationales et afghanes ont considérablement renforcé la sécurité en Afghanistan au cours de la décennie écoulée. Nous avons réduit la capacité d'Al-Qaida à préparer et à lancer des attaques terroristes. Nous avons également réduit l'influence des Taliban sur le territoire, qui offrait un sanctuaire à Al-Qaida et aux groupes terroristes qui lui sont affiliés. Les progrès accomplis dans le domaine de la sécurité ont permis de créer des conditions favorables à la fourniture de services de base, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, et d'instaurer un développement économique et social durable à long terme.

C'était la première saison de combat où les Forces nationales de sécurité afghanes étaient en charge de la sécurité dans tout le pays. Elles mènent désormais 95 % des opérations conventionnelles et assurent à 100 % la planification.

Dans la province de Uruzgan, où se sont axés les efforts militaires et de reconstruction australiens, les Forces nationales de sécurité afghanes assument aujourd'hui la responsabilité de la sécurité, mais l'Australie continuera de prêter main forte à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) tout au long de l'année 2014 en déployant des formateurs et des conseillers à Kaboul et à Kandahar ainsi que du personnel au siège de la FIAS.

Pour l'après-2014, l'Australie entend rester engagée auprès de la mission de formation, de conseil et d'assistance conduite par l'OTAN. Toutefois le régime juridique relatif à cette mission sera un élément déterminant pour l'Australie. La conclusion d'un accord bilatéral de sécurité entre l'Afghanistan et les États-Unis sera la condition *sine qua non* de tout engagement

australien pour l'après-2014. Nous nous félicitons que la Loya Jirga ait approuvé cet accord, et nous appelons à sa prompte signature.

Pour autant qu'elles soient crédibles, transparentes et ouvertes à tous, la communauté internationale considérera les élections de 2014 comme une étape décisive. Il s'agit d'un engagement fondamental au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo.

Nous saluons le rôle d'appui important que joue l'ONU dans les préparatifs des élections et afin d'encourager un processus électoral qui inclut toutes les composantes de la population et favorise la plus grande participation possible, en particulier celle des femmes. L'Australie pour sa part contribue à mettre en place des institutions électorales plus efficaces et à accroître la participation des électeurs en éveillant la conscience civique.

Il est absolument indispensable que le Gouvernement afghan accomplisse de nouveaux progrès dans les réformes prioritaires définies d'un commun accord à la conférence de Tokyo pour que le pays puisse atteindre son objectif de parvenir à l'autonomie, et que la communauté internationale soit en mesure de maintenir son niveau d'aide sans précédent. L'ONU elle-même joue un rôle essentiel à l'appui du développement de l'Afghanistan, rôle qui se poursuivra après la transition en matière de sécurité.

Sur le plan des droits de l'homme, l'Afghanistan ne doit pas perdre les acquis engrangés ces 12 dernières années. La loi sur l'élimination de la violence contre les femmes doit notamment être pleinement mise en œuvre, et nous encourageons l'Afghanistan à parachever et à mettre en place un plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité. Nous demandons aussi la protection constante de toutes les personnes, y compris les enfants, les professionnels des médias et les détenus. Par ailleurs, nous condamnons les attaques perpétrées contre les acteurs humanitaires et du développement, dont la fréquence s'est accrue.

L'Australie est favorable à un processus de paix et de réconciliation mené par les Afghans. Nous saluons l'engagement de l'Afghanistan et du Pakistan à œuvrer de concert au processus de paix. En tant que Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), nous encourageons le rôle que peut jouer le régime des sanctions contre les Taliban pour faciliter ce processus.

Je tiens à souligner, à l'instar de l'Enquête sur la production d'opium en Afghanistan pour 2013 de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, que l'industrie afghane des stupéfiants constitue une menace majeure à la stabilité, contribue à financer l'insurrection et sape la gouvernance. Comme nous le savons, il n'y a pas de solution miracle. Il faut adopter une démarche globale prévoyant à la fois des mesures de sécurité efficaces, une politique de répression et la création de moyens de subsistance viables. Cette démarche doit être conduite par les Afghans et pleinement appuyée par les autorités et les communautés locales.

Le soutien sans faille du Conseil de sécurité envers l'Afghanistan est crucial. En tant que coordinatrice et rédactrice sur la question de l'Afghanistan au sein du Conseil de sécurité, l'Australie se concentre désormais sur la formulation d'un mandat fort pour la MANUA en mars de l'année prochaine. Nous avons minutieusement pris note des recommandations du Secrétaire général sur le rôle futur de la MANUA. Nous travaillerons avec les partenaires pour veiller à ce que le renouvellement du mandat bénéficie de l'appui du Gouvernement afghan et s'accompagne des ressources appropriées afin que la MANUA puisse être en mesure de remplir son rôle.

En conclusion, comme le note le Secrétaire général, l'Afghanistan entre dans la dernière année de la transition politique et en matière de sécurité dans un contexte fait d'incertitudes. Mais la communauté internationale est pleinement déterminée à aider le Gouvernement afghan à faire en sorte que les gains durement acquis au cours de la dernière décennie soient préservés pour les femmes, les hommes et les enfants afghans. L'Afghanistan doit saisir l'occasion qui lui est offerte, et nous sommes confiants qu'il le fera, d'asseoir solidement les fondements d'une nation stable, sûre et prospère.

M. Nduhugirehe (Rwanda) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé et de son leadership à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je remercie par la même occasion l'Ambassadeur Zahir Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, de sa déclaration.

Le Rwanda apprécie les progrès considérables réalisés par l'Afghanistan depuis ces dernières années, spécialement dans les domaines politique, économique et de la sécurité. Cela dit, la transition en Afghanistan fait toujours face à de multiples défis, y compris

une situation humanitaire et de sécurité toujours préoccupante, ainsi que la culture de l'opium. En effet, la sécurité des civils et des travailleurs humanitaires, telle que décrite par le Secrétaire général dans son rapport (S/2013/721), est très préoccupante.

À cet égard, ma délégation condamne fermement les attaques dans la province d'Uruzgan le 26 novembre, et dans celle de Faryab le 27 novembre, qui ont entraîné la mort de neuf travailleurs humanitaires. Nous appelons le Gouvernement afghan à faire tout son possible pour que les auteurs de ces crimes rendent des comptes.

Le Gouvernement afghan a accompli des progrès certains dans la préparation des élections présidentielle et provinciales de l'année prochaine. Le Rwanda note avec satisfaction la participation des femmes sur les listes électorales, en tant que candidates mais aussi en tant qu'agents électoraux. Toutefois, nous regrettons qu'aucune femme n'ait pu être admise à se porter candidate à l'élection présidentielle. Une participation accrue des femmes est toujours un bon baromètre de la légitimité et de la transparence du processus électoral. C'est pourquoi nous appelons les Forces de sécurité nationales afghanes à prendre les mesures de sécurité qui s'imposent afin de permettre aux femmes afghanes d'exercer leurs droits politiques et de voter librement dans des élections ouvertes, transparentes et crédibles.

Le Rwanda exprime sa profonde préoccupation face à la hausse de la production d'opium en Afghanistan. Cette drogue a non seulement de graves conséquences pour la santé des consommateurs, mais aussi pour la sécurité, la stabilité et le développement du pays et de la région. Sur ce point, nous nous félicitons de l'engagement du Gouvernement afghan ainsi que des initiatives des partenaires internationaux, en particulier de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, pour lutter contre ce fléau. L'éradication de la culture de cette drogue requiert une réponse intégrée et globale faisant partie d'une stratégie à long terme englobant les questions de sécurité, de développement et de renforcement des institutions.

L'amélioration des relations et le renforcement de la coopération entre l'Afghanistan et ses voisins, qui porte sur un large éventail de questions, telles que la paix, la réconciliation, la sécurité régionale, le développement et l'aide humanitaire, sont essentiels pour une paix et une stabilité durables dans la région. Dans ce contexte, nous nous réjouissons de la mise en place de cadres de coopération bilatéraux et multilatéraux entre l'Afghanistan et ses différents partenaires régionaux.

Nous profitons de cette occasion pour réitérer notre appel aux États Membres de l'ONU ainsi qu'aux autres partenaires de développement qui ont fait des promesses dans diverses conférences de donateurs pour qu'ils honorent leurs engagements. Nous encourageons également la communauté internationale à poursuivre son partenariat avec le Gouvernement afghan, en particulier au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo.

Je voudrais conclure en soulignant que le Rwanda continuera à soutenir le Gouvernement afghan au cours de cette transition qui s'achève, et au cours de la décennie de la transformation qui débute. Nous renouvelons notre soutien à la MANUA ainsi qu'aux organismes des Nations Unies dans l'accomplissement de leur mission, qui consiste à appuyer les autorités afghanes dans la consolidation de la paix et de la stabilité et dans la reconstruction du pays à travers un engagement régional robuste, en particulier dans les domaines de la sécurité aux frontières et de la lutte contre la drogue.

M. Mehdiyev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de son exposé sur la situation en Afghanistan. L'Azerbaïdjan apprécie grandement le travail inlassable et les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour promouvoir la paix et la sécurité dans le pays. Je remercie en outre l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration, qui présente clairement les points de vue et l'analyse de son gouvernement sur les dernières évolutions que connaît l'Afghanistan.

Dans tout juste deux semaines, l'Afghanistan entamera la dernière année de sa transition politique et en matière de sécurité, et cette année sera décisive. Le rapport du Secrétaire général (S/2013/721) souligne que des progrès ont été réalisés dans certains domaines au cours de la période considérée.

Il décrit également les défis complexes auxquels le pays continue de faire face et les efforts déployés par l'Afghanistan pour les relever, avec l'appui de la communauté internationale. Vu les difficultés liées à la période de transition, il est essentiel d'intensifier les efforts en vue de la concrétisation des engagements mutuels auxquels l'Afghanistan et ses partenaires internationaux ont souscrits. La communauté internationale doit continuer de s'engager activement en faveur du processus de stabilisation de l'Afghanistan à long terme. À cette fin, il convient de garantir la fourniture d'une aide prévisible.

L'année 2014 sera marquée par plusieurs événements importants dans le processus de renforcement de la souveraineté et de l'unité nationale de l'Afghanistan, qui détermineront l'avenir du pays. En particulier, les prochaines élections présidentielle et provinciales permettront de renforcer davantage les fondements politiques de la paix, de la stabilité et du développement dans le pays. Nous saluons les progrès accomplis et les mesures prises en préparation des élections, tels que l'établissement de la liste des candidats et les mesures visant à encourager les femmes à se présenter comme candidates, à promouvoir un processus électoral ouvert à tous et à renforcer la sécurité du processus électoral. Nous nous joignons à l'appel du Secrétaire général pour exhorter toutes les parties à s'engager en faveur d'une campagne menée de manière pacifique et à respecter le droit des Afghans de faire entendre leur voix.

Garantir la paix et la réconciliation nationale est un élément fondamental pour la stabilité et l'unité durables en Afghanistan. Nous saluons les efforts entrepris par le Gouvernement afghan à cet égard, notamment grâce aux activités de sensibilisation du Haut Conseil pour la paix et à la mise en œuvre du programme pour la paix et la réconciliation en Afghanistan. Dans le même temps, nous notons que les efforts visant à mettre en place un processus de paix officiel sont restés dans l'impasse et soulignons la nécessité de créer des conditions propices à un dialogue sans exclusive. Ce processus doit se baser sur le plein respect de la Constitution afghane et continuer d'être dirigé et contrôlé par les Afghans. L'on ne doit tolérer aucune tentative de porter atteinte à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan et d'annuler les acquis démocratiques engrangés au fil des ans.

Le renforcement du dialogue et de la coopération entre l'Afghanistan et ses voisins immédiats ainsi qu'avec d'autres partenaires régionaux sur un large éventail de questions – notamment la paix et la réconciliation, les problèmes de sécurité régionale, le développement économique et l'aide humanitaire – est essentiel pour un avenir pacifique et stable du pays et de la région. Ceci étant dit, nous saluons l'intensification des contacts entre l'Afghanistan et ses différents partenaires au sein des cadres bilatéraux et multilatéraux.

Nous voudrions également mettre en relief l'importance du Processus d'Istanbul sur l'amitié et la coopération au cœur de l'Asie, qui est une plateforme régionale de dialogue et de partenariat sans égale visant

à promouvoir la sécurité, la confiance et la coopération, avec l'Afghanistan en son centre. La réalisation d'activités et de projets concrets dans le cadre de toutes les six mesures de confiance exige des formules non conventionnelles de financement. Nous attendons avec intérêt les résultats d'une étude d'experts qui seront présentés à la prochaine réunion des hauts responsables qui se tiendra en janvier à New Delhi.

L'Azerbaïdjan et l'Afghanistan ont des relations stratégiques et fraternelles, dans le cadre d'une coopération bilatérale solide. Alors que les forces de sécurité internationales préparent leur retrait l'année prochaine, l'Azerbaïdjan continuera de renforcer ces relations au moyen d'une aide au renforcement des capacités et de programmes de formation en Afghanistan dans de nombreux domaines d'intérêt commun. Notre participation de longue date aux activités de la Force internationale d'assistance à la sécurité et notre intention déclarée de collaborer avec l'OTAN dans le cadre d'une mission de formation, de conseil et d'assistance après 2014 sont motivées par nos préoccupations relatives à la sécurité régionale et notre volonté de contribuer au rétablissement de la stabilité en Afghanistan et dans la région. L'Azerbaïdjan continuera à participer aux efforts collectifs en Afghanistan et peut apporter une contribution importante en termes de contingents, de formation et d'aide financière, ainsi qu'en ce qui concerne ses capacités de transit croissantes.

Pour terminer, je voudrais souligner que l'Afghanistan n'est plus à la croisée des chemins. Il a fait le choix irréversible de s'engager sur la voie de l'édification d'un État sûr, indépendant et autonome. Les Afghans ont mené une lutte de longue haleine et ont fait beaucoup de sacrifices pour cette cause. Je tiens à réaffirmer notre ferme appui à la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité de l'Afghanistan et notre détermination à aider le pays frère afghan à réaliser ses aspirations.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, je voudrais vous remercier d'avoir organisé la présente séance. Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, de son exposé et le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tanin, de sa déclaration.

L'année 2013, qui touche à sa fin, a été une année très importante pour l'Afghanistan. Le processus de désignation des candidats à l'élection présidentielle de 2014 a été mené à bon terme et les préparatifs pour les élections sont déjà entrés dans leur phase finale.

Les Forces nationales de sécurité afghanes ont fait des progrès remarquables et commencent déjà à assumer la responsabilité de la sécurité et de la stabilité à travers tout le pays. Toutes ces réalisations ont permis de jeter de bases solides pour l'entrée du pays dans la prochaine phase de transformation. La Chine se félicite de cette évolution.

Cependant, l'Afghanistan est toujours confronté à la tâche difficile de rétablir la stabilité et de reconstruire le pays. La Chine soutient la promotion par l'Afghanistan d'un processus de réconciliation pacifique mené et contrôlé par les Afghans afin de parvenir rapidement à une paix, une stabilité et un développement durables. À cet égard, je voudrais attirer l'attention sur les cinq points suivants.

Premièrement, la Chine salue les efforts déployés par tous les segments de la société afghane en préparation des élections présidentielle et provinciales de 2014 et espère que le Gouvernement afghan continuera à prendre des mesures efficaces pour que les élections se déroulent dans la sécurité et sans heurts. Nous appelons la communauté internationale à aider activement l'Afghanistan en vue de créer les conditions nécessaires pour le bon déroulement des élections dans les délais fixés.

Deuxièmement, la Chine est préoccupée par le nombre croissant d'incidents de sécurité qui ont entraîné la mort de civils, en particulier de femmes et d'enfants. Nous exhortons les parties concernées à respecter strictement le droit humanitaire international et le droit international afin de protéger efficacement les civils. La Chine appuie les efforts soutenus du Gouvernement afghan visant à renforcer les capacités de la police militaire afin qu'elle puisse mieux s'acquitter de ses responsabilités de maintien de l'ordre et de la sécurité dans tout le pays, pour que le transfert des responsabilités en matière de sécurité soit mené à bien. Les parties concernées doivent prendre pleinement en considération la nécessité de maintenir la sécurité et la stabilité en Afghanistan et de poursuivre le processus de transfert des responsabilités en matière de sécurité à l'Afghanistan dans l'ordre.

Troisièmement, la Chine appuie le processus de réconciliation mené et contrôlé par les Afghans, ainsi que les efforts déployés par le Haut Conseil pour la paix pour parvenir à la réconciliation. Nous appelons la communauté internationale à aider le Gouvernement et le peuple afghans à assumer leurs responsabilités pour faire avancer le processus de réconciliation nationale et

à créer un climat favorable à ce processus. La Chine salue le rôle constructif et l'assistance des voisins de l'Afghanistan à cet égard.

Quatrièmement, la Chine encourage le Gouvernement afghan à promouvoir davantage le développement économique et social et exhorte la communauté internationale à honorer sans tarder ses engagements en matière d'aide et à améliorer l'efficacité de son aide. Il importe d'accroître les contributions dans les domaines qui ont une incidence directe sur la vie des populations. Il convient de donner la priorité à l'appui et l'assistance dans les domaines tels que l'agriculture, l'éducation et la santé. Il importe également d'aider l'Afghanistan à renforcer sa capacité à créer des emplois et à parvenir à un développement économique et social durable afin d'améliorer les conditions de vie des populations, ce qui permettra d'éliminer les conditions qui font de l'Afghanistan un terrain fertile pour le terrorisme, la production et le trafic de stupéfiants et la criminalité transnationale organisée.

Cinquièmement, il convient d'améliorer et de renforcer la coopération régionale sur la question afghane. Cette coopération doit respecter les préoccupations légitimes des pays de la région. Il est essentiel d'accorder un rôle plus important aux organisations régionales, notamment l'Organisation de Shanghai pour la coopération. La Chine est prête à continuer à apporter son appui et à participer activement aux efforts de coopération régionale en faveur de l'Afghanistan - elle accueillera notamment la quatrième réunion ministérielle du processus d'Istanbul l'année prochaine - afin de continuer à contribuer au maintien de la paix et de la stabilité régionales et au développement de l'Afghanistan.

Au cours de l'année écoulée, les travaux de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) ont été appréciés à leur juste valeur par tous les secteurs de la société afghane et par la communauté internationale dans son ensemble.

La Chine appuie la MANUA dans l'action qu'elle ne cesse de mener dans le cadre de son mandat pour renforcer la communication et la coopération avec le Gouvernement afghan et les parties concernées, et qu'elle doit poursuivre afin de pouvoir jouer un rôle plus important. La Chine est également prête à travailler avec la communauté internationale en vue d'étudier les moyens par lesquels la MANUA peut jouer un meilleur rôle en 2014 et au-delà.

La Chine et l'Afghanistan entretiennent des relations de voisinage amicales. La Chine a toujours eu à cœur de développer ses relations bilatérales et elle participe activement à la reconstruction de l'Afghanistan. La Chine est prête, pour servir les intérêts mutuels et notre développement commun, et en fonction des besoins réels de l'Afghanistan, à continuer d'apporter son appui à l'Afghanistan par les voies multilatérales et bilatérales. Nous sommes disposés à travailler avec la communauté internationale pour contribuer à la réalisation rapide d'une paix sur le long terme, la paix, de la stabilité et du développement durable.

M. Rosenthal (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Nous souhaitons à nouveau la bienvenue à M. Ján Kubiš, que nous remercions de sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2013/721). Nous remercions également le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Zahir Tanin, de sa déclaration. Nous avons cinq brèves observations à formuler.

S'agissant, premièrement, du processus électoral, nous nous félicitons qu'aient été jetées les bases de la tenue d'élections crédibles pour la présidentielle comme pour les conseils provinciaux, c'est-à-dire d'élections dont les résultats soient acceptables par tous. Les préparatifs sont en bonne voie, avec un cadre électoral en place, une liste finale de candidats à la présidentielle et une Commission du contentieux électoral. Parallèlement, il faut continuer à insister sur la régularité et l'ouverture de ce processus. À cet égard, il vaut la peine de noter le nombre de femmes candidates à un siège aux conseils provinciaux, ainsi que le fait que trois des candidats à l'élection présidentielle ont une colistière pour la vice-présidence. À n'en pas douter, les mesures prises par la Commission électorale indépendante ont donné des résultats en ce qui concerne l'inscription des femmes. Des élections réussies sont une étape importante pour l'avenir et la viabilité du pays, mais nous devons également veiller à sa sécurité.

Deuxièmement, il est décourageant de constater que le terrorisme, sous ses différentes formes et manifestations, continue de se propager et même de s'intensifier dans certaines régions, comme nous l'a rappelé M. Kubiš. Le nombre d'attentats et de victimes a continué d'augmenter, avec son cortège tragique de morts et de blessés. Les moyens employés sont de plus en plus grotesques, et personne – pas même les fonctionnaires de l'ONU ni les travailleurs humanitaires – n'est à l'abri du risque d'attentat. À preuve, les attentats terroristes déplorés encore

récemment – fin novembre – à Uruzgan et Faryab. Nous évoquons cette question car nous ne pouvons laisser s'installer un vide sécuritaire à l'occasion du retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité, à la fin de 2014. Il est nécessaire de compenser ce retrait par un renforcement des capacités des Forces nationales de sécurité afghanes, afin qu'elles soient dûment préparées à faire face aux menaces et aux défis qui se profilent. Cela implique également de dissiper les incertitudes de la situation actuelle en Afghanistan. À titre d'exemple concret, j'évoquerai l'approbation par la Loya Jirga consultative de l'accord de sécurité bilatéral avec les États-Unis. Il est important désormais de conclure cet accord, pour permettre également à l'OTAN de s'atteler à la définition de son propre projet de mission, qui devra être examiné par le Conseil de sécurité.

Troisièmement, nous nous préoccupons de l'absence de progrès au niveau du processus de paix ces derniers mois. D'expérience, nous savons qu'il s'agit d'un processus long et difficile qui, dans le cas guatémaltèque, a mis plusieurs décennies à déboucher sur la signature d'un accord de paix. C'est pourquoi nous soulignons l'importance qu'il y a à maintenir le cap sur cet objectif afin de poursuivre sur la voie de la stabilité et de la réconciliation nationale. Nous appuyons les efforts déployés par le Président du Haut Conseil pour la paix en faveur d'un processus national afghan dirigé par les Afghans. D'un autre côté, nous trouvons de bon augure l'intensification du dialogue entre l'Afghanistan et le Pakistan autour des questions relatives à la stabilité et à la paix, et qu'illustre la coopération économique entre les deux pays.

Quatrièmement, dans les engagements pris à Tokyo est reconnue la nécessité, pour le développement futur de l'Afghanistan, de préserver et renforcer les progrès accomplis ces dix dernières années sur le plan des droits de l'homme. La protection des droits de la femme et de l'enfant doit rester une priorité. Concernant les victimes civiles, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) apporte une précieuse collaboration par ses activités de vérification et de promotion du respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme, ainsi qu'en continuant d'assurer le délicat suivi des incidents concrets ayant fait des victimes civiles.

Enfin, je voudrais évoquer le renouvellement prochain du mandat de la MANUA. Le Guatemala continuera d'appuyer une présence solide de l'ONU afin que l'Afghanistan, avec l'accompagnement de la

communauté internationale, puisse affronter dans de bonnes conditions l'année 2014 et la période qui suivra. À cet égard, nous considérons qu'il sera crucial que le prochain Gouvernement puisse bénéficier de conditions de stabilité, de continuité et de prévisibilité qui lui permettent de mener à bien une transition ordonnée. Nous recommandons à cette fin une prorogation de 12 mois du mandat de la MANUA, sans changement significatif, afin que la Mission poursuive les mêmes activités essentielles. En outre, il est nécessaire de doter la MANUA des ressources dont elle a besoin pour s'acquitter pleinement de son mandat.

M. Pankin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous savons gré à M. Ján Kubiš de son exposé sur la situation en Afghanistan et de sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2013/721). Nous remercions également le Représentant permanent de l'Afghanistan, M. Zahir Tanin, de sa déclaration détaillée.

Nous sommes heureux de constater que, par comparaison avec les précédents rapports, celui dont nous sommes saisis aujourd'hui présente une analyse plus adaptée et plus objective de l'évolution de la situation en Afghanistan, qui continue d'être assez préoccupante. Cela étant, nous devons malheureusement souligner qu'une fois encore, le rapport n'aborde pas la véritable nature de la menace que représentent les Taliban et Al-Qaïda, puisque ces organisations ne sont même pas mentionnées, pas plus que d'autres groupes terroristes armés dont les actes d'agression dans le pays ont pourtant abouti à une augmentation du nombre de victimes afghanes, aussi bien civiles que militaires. Les attaques perpétrées par l'opposition au printemps, ainsi que sa prise de contrôle de plusieurs régions du pays, dont certaines zones de la périphérie de Kaboul, sont la preuve de la gravité de cette menace. On a parfois le sentiment que l'OTAN cherche à se rassurer elle-même sur la situation, ce qui s'explique par sa décision de réduire sa présence militaire en Afghanistan.

Nous ne souscrivons pas à ces approches bien intentionnées, d'autant plus que durant l'élection présidentielle de 2014 – et nous souhaitons au peuple afghan ami qu'elle se déroule dans de bonnes conditions – les combattants ont l'intention de montrer toute leur capacité de destruction.

Nous sommes particulièrement préoccupés par l'intensification des activités terroristes dans les trois provinces du nord-est – Badakhshan, Takhar et Kunduz. Rien qu'en octobre, elles se sont accrues de 30 %.

Le nombre de militants affiliés aux Taliban et au Mouvement islamique d'Ouzbékistan dans ces provinces atteint 5000. Il y a trois ou quatre ans seulement, le nord de l'Afghanistan était de loin plus calme et plus prospère. Nous sommes, il faut le dire, extrêmement préoccupés par la façon dont pourrait évoluer la situation en République islamique d'Afghanistan et dans la région frontalière de l'Asie centrale après le retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS).

À ce sujet, une question raisonnable s'impose. Dans quelle mesure est-il approprié de hâter le transfert par la présence militaire internationale des responsabilités en matière de sécurité dans le pays aux forces afghanes, et de faire que tout cela soit conforme à un calendrier de retrait imposé de façon artificielle? Pour combien de temps encore les forces de la coalition pourront-elles s'acquitter des tâches que leur a confiées le Conseil de sécurité, pour la stabilisation et la formation de forces de sécurité et d'application de la loi et de forces armées afghanes efficaces et viables? Toutes ces questions exigent que l'OTAN soumette au Conseil de sécurité, d'ici à la fin de l'année prochaine, des rapports détaillés et autocritiques.

Pour notre part, nous sommes prêts à continuer d'interagir avec l'OTAN en Afghanistan après 2014, étant entendu que la nouvelle mission de l'Alliance doit avoir un fondement juridique international idoine sous la forme d'une résolution du Conseil de sécurité. Faute de quoi, les arrangements pratiques qui sont en vigueur en Afghanistan aujourd'hui risquent de s'effondrer juridiquement. Notre conviction est qu'une fois la mission de stabilisation du pays achevée, la présence de contingents étrangers en Afghanistan ne sera plus nécessaire.

Nous ne doutons pas que l'influence grandissante des combattants facilite la production d'opiacés et est à l'origine de son augmentation de près de 50 % cette année. Un chiffre est particulièrement alarmant : celui des drogués en Afghanistan, dont le nombre dépasse le million, soit près de 3 % de la population afghane. De plus, selon la Commission indépendante des droits de l'homme afghane, sur ce nombre 300 000 sont des enfants. Ce problème, qui représente une menace à la paix et à la stabilité non seulement en Afghanistan, mais aussi dans la région et dans le monde, requiert une action collective et la participation de tous les acteurs. On ne peut pas éluder ce problème en faisant valoir que le mandat de la FIAS ne comporte pas d'élément relatif à la lutte contre les stupéfiants. Le moment est

venu d'étudier sans parti pris toutes les possibilités de coopération entre l'OTAN et l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), d'abord et avant tout, en matière de lutte contre les stupéfiants et concernant les occasions perdues, d'autant plus que l'OTSC possède une solide expérience s'agissant d'endiguer le flux de drogues dans le périmètre de la frontière septentrionale de la République islamique d'Afghanistan.

La Russie appuie pleinement les efforts que fait l'Afghanistan pour mener de l'avant le processus de réconciliation nationale, notamment par le dialogue entre le Haut Conseil pour la paix et les représentants de l'opposition armée, principalement sous l'égide de Kaboul et sur la base de trois principes bien connus, à savoir déposer les armes, reconnaître la Constitution afghane et rompre tout lien avec Al-Qaïda et les autres organisations terroristes.

Dans le même temps, il est évident qu'avec le retrait d'Afghanistan des contingents internationaux et étant donné la progression de la formation des Forces nationales de sécurité afghanes, la motivation de l'opposition armée à conclure un accord s'amenuisera. Le cas du bureau du Qatar que les Taliban ont fermé temporairement sans même attendre qu'il soit répondu à leurs attentes en est une preuve supplémentaire. Compte tenu de cela, nous pensons que faire preuve de souplesse s'agissant d'alléger le régime des sanctions contre les Taliban n'est possible que s'ils sont enclins à faire des compromis.

Nous partageons le point de vue selon lequel il importe de redynamiser et de renforcer le rôle de la coopération régionale en aidant à la renaissance de l'Afghanistan en tant qu'État pacifique, indépendant et économiquement prospère. Nous sommes convaincus que la plateforme la plus optimale pour synchroniser les efforts régionaux d'assistance à l'Afghanistan est constituée par l'Organisation de Shanghai pour la coopération, dans laquelle tous les pays de la région sont pratiquement représentés, y compris l'Afghanistan. Parallèlement, nous pensons que parfois un accent injustifié est excessivement placé sur le Processus d'Istanbul. Sa valeur ajoutée n'est pas démontrée. La participation aux réunions du groupe de travail est souvent faible, et nombre d'États n'accordent que peu d'intérêt à ses travaux.

Atteindre des résultats notables dans la stabilisation de l'Afghanistan n'est possible que grâce à des efforts conjoints. Pour atteindre un maximum de résultats avec nos partenaires extérieurs, il nous

faut coordonner nos efforts. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) fournit une assistance inestimable, et son rôle ne fera que se renforcer avec le retrait de la FIAS.

Pour notre part, nous allons poursuivre activement nos efforts aux fins de la stabilisation de la situation en Afghanistan tant au plan bilatéral qu'en participant à de grands projets régionaux visant à garantir le développement économique durable du pays et de la région de l'Asie centrale. Nous n'avons eu de cesse d'appuyer respectueusement l'action menée par le Gouvernement afghan pour créer les conditions propices à une stabilisation à long terme, du pays et de la région, sur la base du partenariat et de l'amitié qui ont toujours existé entre la Russie et l'Afghanistan. Cela est dans l'intérêt bien compris de nos pays et contribue au développement stable et multisectoriel de la région dans son ensemble.

Le Président : Je saisis cette occasion pour présenter nos condoléances pour l'accident d'hélicoptère qui vient de coûter la vie à six personnels américains en Afghanistan.

M^{me} DiCarlo (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de vos condoléances.

Je voudrais souhaiter de nouveau la bienvenue au Conseil au Représentant spécial, M. Kubiš, et le remercier de son exposé. Au nom de mon gouvernement, je remercie aussi le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et l'ensemble de l'équipe de pays des Nations Unies de leurs efforts, qui ont été une contribution cruciale puisque les Afghans ont accompli des progrès remarquables pour leur pays. Je salue aussi l'Ambassadeur Tanin et le remercie une fois de plus de ses précieuses observations et de son précieux engagement.

Nous pouvons constater les profondes transformations qui ont lieu en Afghanistan dans l'Indice de développement humain de l'ONU pour 2013. Depuis 2000, la note de l'Afghanistan dans l'Indice a grimpé de près de 60 %, soit plus que tout autre pays. Sans perdre de vue les remarquables transformations enregistrées par l'Afghanistan au cours des 12 dernières années, je voudrais parler aujourd'hui de la transition politique, économique et en matière de sécurité.

S'agissant de la sécurité, avec l'aide des forces armées des États-Unis et de nos nombreux alliés, les Forces nationales de sécurité afghanes assument la

responsabilité principale de la sécurité au niveau national. Cet important jalon a signifié aussi une réévaluation de la mission principale de la Force internationale d'assistance à la sécurité qui, de mission de combat, se transforme en mission de formation, de conseil et d'assistance aux Forces nationales de sécurité afghanes. À cet égard, le résultat des récentes délibérations de la loya jirga concernant l'accord de sécurité bilatéral entre les États-Unis et l'Afghanistan montre que la grande majorité du peuple afghan est favorable au partenariat qui nous a menés si loin et qu'il tient énormément à l'appuyer.

La conclusion rapide de l'accord de sécurité bilatéral indiquerait de façon importante aux Afghans que leurs intérêts seront protégés et que leurs préoccupations liées à l'avenir seront prises en compte. Les États-Unis sont déterminés, dans l'esprit de l'accord de sécurité bilatéral, à rester un partenaire fort, en appui à l'effort mené par le peuple afghan pour réaliser durablement la paix, la sécurité et le développement.

Pour ce qui est de la transition politique, mon gouvernement trouve encourageants les progrès que les Afghans ont accomplis dans la préparation des élections d'avril 2014. Deux lois électorales clefs ont été promulguées. Les membres de la Commission du contentieux électoral ont été nommés. Une liste définitive des candidats a été publiée, et chaque candidat à la présidentielle et son colistier représentent une coalition élargie, ce qui est indispensable pour faire en sorte que tous les groupes se sentent directement concernés par le processus et par son aboutissement.

À l'instar de l'Organisation des Nations Unies et d'autres pays qui ont apporté leur appui au développement de l'Afghanistan, les États-Unis appuient fortement ce processus démocratique. Mais je souligne que nous n'appuyons ou favorisons aucun parti ou candidat. Le choix du Président et des responsables provinciaux appartient comme il se doit au peuple afghan. Les États-Unis continueront d'aider le Gouvernement afghan, en particulier les autorités électorales, ainsi que le Parlement et la civile société, dans leurs efforts visant à renforcer le système électoral et à empêcher la fraude.

Nous espérons vivement que l'élection présidentielle d'avril s'avèrera être un véritable moment unificateur pour le peuple afghan, un événement qui consolidera les gains acquis récemment et jettera de solides bases à l'avenir pour une meilleure gouvernance.

Au plan économique, les États-Unis et nos partenaires internationaux ont, ces 10 dernières années, considérablement contribué aux progrès de l'Afghanistan. Nous avons par exemple construit ou remis en état plus de 3 000 kilomètres de routes et installé des câbles à fibre optique qui relient les Afghans entre eux et à d'autres pays, et nous avons facilité l'accès des Afghans à des services de santé de base et à des services éducatifs. Pour l'avenir, nous défendons fermement un projet de coopération régionale appelé la « Nouvelle Route de la soie ». Le Secrétaire d'État, John Kerry, a annoncé la semaine dernière que nous appuyons le lancement d'un projet de lignes de transmission, CASA-1000, qui permettra d'utiliser en Afghanistan et au Pakistan les moyens de production d'énergie hydroélectrique existants en Asie centrale. Nous apprécions les efforts déployés par la Banque mondiale et la Banque islamique de développement pour faire avancer le projet CASA-1000, et nous espérons que d'autres donateurs se joindront à nous pour appuyer cette initiative prometteuse.

De manière générale, nous sommes convaincus que la multiplication des connexions avec ses voisins d'Asie centrale renforcera considérablement la capacité de l'Afghanistan de diversifier son économie, d'accroître ses échanges commerciaux et de créer des possibilités plus nombreuses et meilleures pour sa population. Nous approuvons donc pleinement l'objectif de l'Afghanistan d'adhérer à l'Organisation mondiale du commerce en 2014.

Les progrès accomplis par l'Afghanistan s'appuient en partie sur les contributions de spécialistes du développement et de membres du personnel humanitaire qui fournissent une aide aux populations locales pour tous types de projets. Leurs efforts peuvent comporter de graves dangers. Cette année, il y a déjà eu plus de 230 actes de violence ciblant ce personnel, mettant en danger aussi bien des Afghans que des membres du personnel recrutés sur le plan international et des volontaires qui travaillent en partenariat avec eux. Il y a trois semaines seulement, des attaques séparées dans les provinces d'Uruzgan et de Faryab ont coûté la vie à neuf travailleurs humanitaires. Mon gouvernement présente ses sincères condoléances aux familles des victimes de ces attaques. Nous appelons toutes les parties en Afghanistan à respecter la neutralité et les droits fondamentaux des travailleurs humanitaires et des agents de développement.

Enfin, en vue d'une continuité, mon gouvernement espère que le Conseil approuvera, en mars 2014, le renouvellement du mandat de la MANUA pour un an. Cette Mission continue de jouer un rôle décisif en Afghanistan, et nous n'estimons pas nécessaire de modifier le calendrier ou la portée de son mandat de base à ce stade. Nous devons également nous assurer que la MANUA dispose des ressources nécessaires pour réaliser ses nombreuses priorités importantes, y compris la coordination de l'aide humanitaire et d'autres formes d'assistance, l'appui à la diplomatie régionale, le processus politique, la surveillance du respect des droits de l'homme, la mise en place des institutions et le renforcement des capacités.

Pour terminer, je voudrais citer un dirigeant dont nous avons l'héritage bien présent à l'esprit. « Dans l'histoire des nations », a fait observer Nelson Mandela, « des générations ont laissé leur empreinte par leur perspicacité, en prenant la mesure de tournants décisifs et, avec détermination et créativité, en saisissant ce moment ». Aujourd'hui, les dirigeants et le peuple afghans ainsi que la communauté internationale doivent tous faire des choix. Mon gouvernement espère que nous choisirons de saisir ce moment maintenant afin qu'en 2014 nous puissions continuer de travailler en partenariat – un partenariat durable – pour un Afghanistan plus sûr, plus prospère et plus uni.

M. Masood Khan (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial, M. Ján Kubiš, pour l'exposé détaillé qu'il a présenté aujourd'hui au Conseil. Son rôle de direction dynamique et le rôle efficace de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) continuent de contribuer à la stabilisation de la situation en Afghanistan. Nous souhaitons également la bienvenue au Conseil à l'Ambassadeur Zahir Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan, et nous apprécions vivement sa déclaration ainsi que les vues dont il nous a fait part.

L'Afghanistan se trouve à l'aube d'une année importante. Le peuple afghan prendra des mesures importantes au cours des prochains mois pour choisir sa destinée. Nous souhaitons plein succès à nos frères et sœurs afghans tandis qu'ils négocient de difficiles transitions sur les plans politique, économique et en matière de sécurité.

La transition politique nécessite un processus électoral sans heurt et sans exclusive et une réconciliation intégratrice. Des élections opportunes, ouvertes à tous, transparentes et crédibles auront un impact salutaire

sur les efforts déployés pour la paix et la stabilité. Le Gouvernement afghan prépare les élections par le menu. Il faut s'attaquer aux problèmes de sécurité liés au processus électoral dès le début de la planification, comme l'a souligné le Secrétaire général.

En même temps, un processus de paix et de réconciliation dirigé et pris en main par les Afghans doit démarrer et réussir. Un règlement politique est un élément central de ce processus. Nous avons appelé toutes les parties prenantes à saisir cette occasion et à appuyer les efforts de paix. Cela est impératif pour briser le cycle destructeur du conflit. Pour sa part, le Pakistan ne prendra pas parti, ne favorisera personne et n'interviendra pas dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, et aucun autre État ne devrait le faire. Les Afghans doivent avoir la marge de manoeuvre stratégique et politique nécessaire pour prendre leurs propres décisions.

Le Pakistan continuera de faire tout son possible pour aider l'Afghanistan à poursuivre le processus de réconciliation. À la demande des dirigeants afghans, le Pakistan a exhorté les Taliban à engager un dialogue avec le Gouvernement afghan. Nous avons libéré des prisonniers taliban, dont le mollah Abdullah Ghani Baradar, et avons facilité un dialogue entre lui et le Haut Conseil pour la paix. Les plus hauts responsables de notre pays continuent de dialoguer avec le Haut Conseil, qui déploie des efforts louables pour la paix, sous la direction de M. Salahuddin Rabbani.

Nous avons le sentiment qu'il faut exploiter le potentiel du processus de Doha ou d'un processus semblable pour accélérer le rythme de la réconciliation et du règlement politique.

Le retrait des forces de l'OTAN et de la Force internationale d'assistance à la sécurité d'Afghanistan ne doit pas créer un vide sécuritaire. Il est essentiel que les dispositifs qui seront en place après 2014 renforcent la stabilité en Afghanistan et dans les pays voisins. Les capacités et moyens des forces de sécurité et des institutions afghanes augmentent, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport (S/2013/721). La transformation d'une économie de guerre en une économie de paix nécessitera de s'appuyer davantage sur une croissance et des ressources nationales plus solides. Le Secrétaire général signale dans son rapport un ralentissement de la croissance économique en raison de l'incertitude entourant la transition sur les plans politique et de la sécurité. Cela peut être inversé par la participation active et l'assistance soutenue

de la communauté internationale en faveur de la reconstruction et du développement économique de l'Afghanistan. Cela est important non seulement pour la viabilité économique mais aussi pour la stabilité politique.

Le Pakistan, malgré la contraction de ses propres ressources, contribue à la reconstruction économique de l'Afghanistan. Lors de sa récente visite à Kaboul, le Premier Ministre Nawaz Sharif a annoncé le renforcement de notre aide à la reconstruction et au développement socioéconomique de l'Afghanistan, qui passera de 385 à 500 millions de dollars.

Les peuples pakistanais et afghan sont liés par de solides liens géographiques, historiques et de parenté. Ces liens ne se détérioreront jamais et ne seront jamais rompus. Un Afghanistan pacifique, stable, uni et prospère est dans l'intérêt du Pakistan. Durant sa récente visite à Kaboul, le Premier Ministre Sharif a dit : « votre stabilité est notre stabilité ».

Pour développer ses relations avec l'Afghanistan, le Pakistan axe ses efforts sur trois dimensions imbriquées : le processus de paix et de réconciliation afghan, une relation bilatérale solide et globale mettant l'accent sur les échanges commerciaux et le partenariat économique, et la coopération économique régionale.

Nous apprécions l'évaluation positive faite par le Secrétaire général de la collaboration constructive entre le Pakistan et l'Afghanistan s'agissant de la coopération économique et de la sécurité ainsi que du processus de paix. Aujourd'hui, M. Kubiš a mentionné la dynamique positive des relations entre le Pakistan et l'Afghanistan en vue d'établir la confiance et de promouvoir la coopération. Je me félicite de ses observations.

Le Premier Ministre Sharif établit des contacts avec les dirigeants afghans à l'appui de son projet de voisinage pacifique et prospère. Lors de leurs trois rencontres – à Islamabad, à Londres et à Kaboul – le Premier Ministre Sharif et le Président Karzaï ont décidé d'élaborer un projet de partenariat stratégique, de s'attaquer aux problèmes communs de l'extrémisme et du terrorisme, et d'œuvrer en faveur d'un développement économique qui profite aux peuples afghan et pakistanais, ainsi qu'à l'ensemble de la région.

Nos deux pays ont convenu d'améliorer la connectivité, grâce notamment à la construction d'une route entre Peshawar et Kaboul et d'une liaison ferroviaire entre Peshawar et Jalalabad et Chaman et Spin Boldak. Nous prévoyons la construction d'un

projet hydroélectrique sur la rivière Kunar. Nous avons également bon espoir que nos deux pays pourront renforcer le commerce bilatéral jusqu'à 5 milliards de dollars d'ici à 2015.

Nous avons assuré l'Afghanistan que nous ferons une utilisation optimale de l'accord de transit commercial entre nos deux pays afin de faciliter son accès aux marchés étrangers par les ports et les voies routières pakistanaises. Les contacts personnels ont également augmenté. Cette année, 600 nouveaux étudiants afghans se sont joints aux milliers d'autres qui faisaient déjà des études supérieures au Pakistan.

Au niveau régional, nous avons également convenu d'accélérer les projets transrégionaux, dont le Projet de commerce et d'approvisionnement en hydroélectricité en Asie Centrale et en Asie du Sud (CASA-1000), et le gazoduc entre le Turkménistan, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde, connu sous le nom de TAPI.

La communauté internationale, sous l'impulsion de l'ONU et du Gouvernement afghan, devrait s'attacher à créer les conditions propices au retour rapide et à la réinsertion durable des plus de 3 millions de réfugiés afghans enregistrés et sans document qui vivent encore au Pakistan. Le Pakistan a renouvelé leur visa de séjour et leur statut juridique jusqu'à la fin de 2015. Le Pakistan ne sera pas en mesure d'absorber un nouvel afflux de réfugiés.

Le rapport du Secrétaire général fait état de niveaux record dans la culture et la production de pavot en Afghanistan. La production et le trafic de drogues illicites alimentent l'instabilité et compromettent la santé et la sécurité de centaines de millions d'êtres humains, comme M. Kubiš l'a signalé aujourd'hui dans son rapport. Le Pakistan est directement touché par le trafic de stupéfiants. Nous participons aux efforts régionaux de lutte contre ce fléau et espérons que le Gouvernement afghan pourra éliminer la culture du pavot avec l'aide des organisations régionales et internationales.

C'est à nous qu'il incombe d'assurer la sécurité de la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan en restant constamment vigilants, en assurant une gestion efficace et en communiquant en temps réel. Il ne faut pas laisser les militants provoquer une escalade de la tension en faisant s'affronter les forces frontalières de sécurité. Et surtout, nous devons établir des contacts réguliers entre les forces armées et les services de renseignement de nos

deux pays afin de prévenir une instabilité périodique le long de la frontière.

Le rôle de l'ONU en appui au peuple et au Gouvernement afghans sera d'une importance capitale après 2014. Nous croyons, comme le Secrétaire général, que l'ONU doit concentrer ses efforts sur les bons offices, l'appui aux processus politiques dirigés par les Afghans et des approches cohérentes en matière de développement durable et équitable.

Je terminerai en citant le Premier Ministre Nawaz Sharif qui, au cours d'une visite récente à Kaboul, a déclaré :

« Le Pakistan a un intérêt vital au succès de l'Afghanistan et à son voyage vers la paix et le développement, et je peux vous assurer que le Pakistan se tiendra prêt à aider le peuple afghan à chaque étape de ce voyage ».

M. Kandangha-Bariki (Togo) : Je remercie M. Ján Kubiš de la présentation du rapport du Secrétaire général (S/2013/721) et le félicite pour le travail remarquable qu'il effectue à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), malgré les conditions très difficiles. Je remercie également l'Ambassadeur Zahir Tanin de son intervention.

L'Afghanistan continue de faire face à de nombreux défis, en dépit des efforts énormes qui ont été déployés et qui ont permis d'enregistrer des progrès tangibles. La situation aux plans sécuritaire et des droits de l'homme, ainsi que la question des stupéfiants n'ont pas connu, dans l'ensemble, un meilleur sort. D'un côté, la situation politique reste quelque peu mitigée, d'autant que le processus de paix et de dialogue est toujours dans l'impasse. À cet égard, nous en appelons à une prise de conscience de tous les acteurs politiques pour une reprise de ce processus. Nous encourageons le Président du Haut Conseil pour la paix à continuer de prendre des initiatives pour son aboutissement heureux, et la MANUA à poursuivre les activités visant à atténuer les tensions interethniques et intertribales.

En revanche, de l'autre côté, il est heureux de constater que les rapports entre l'Afghanistan et les États de la région continuent de connaître des avancées appréciables. Il en est de de la mise en œuvre du Processus de Kaboul en vue de la coordination de l'aide au développement.

Les élections présidentielle et provinciales de l'année prochaine retiennent toujours l'attention des acteurs politiques afghans et de l'ensemble de la communauté internationale. Leurs préparatifs techniques et institutionnels en cours, la publication des listes des candidats et la mise à la disposition de la Commission du contentieux électoral de moyens logistiques et financiers conséquents pour lui permettre de remplir efficacement sa mission, sont l'illustration de l'engagement du Gouvernement à organiser ces élections dans les délais prévus et dans de meilleures conditions.

Il importe, toutefois, que des mesures efficaces soient prises pour assurer la sécurité tant des électeurs que du personnel électoral dans cette phase importante de l'histoire de l'Afghanistan. Les violences qui émaillent ce processus, en l'occurrence l'assassinat du responsable provincial des élections à Kunduz, sont là pour rappeler que les Taliban et les autres factions armées mettront tout en œuvre pour saboter le processus électoral en empêchant les électeurs d'aller accomplir leur droit civique.

Les violences qui émaillent les préparatifs électoraux ne sont que révélatrices d'un climat d'insécurité davantage délétère qui règne dans le pays, dans la mesure où les incidents sécuritaires, au cours des trois derniers mois, ont connu une croissance de 74 % et les affrontements armés de 48 %.

Nous déplorons que le nombre des victimes civiles, dont les femmes et les enfants, soit en constante hausse, soit 13 % par rapport à l'année passée. Nous nous indignons tout particulièrement de la situation des enfants à qui l'on inflige sans discernement d'indicibles souffrances. Face à ce drame, qui est loin de prendre fin, nous ne pouvons qu'exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui, notamment le Groupe de travail technique sur les enfants et le conflit armé, l'UNICEF ainsi que de la MANUA, qui travaillent sans relâche pour l'élimination de la violence contre les femmes et les enfants.

Cette situation d'insécurité n'est pas sans entamer, à terme, les efforts de renforcement des capacités humaines et logistiques des institutions de sécurité lorsque prendra fin le soutien de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Nous encourageons, à cet égard, la poursuite de la mise en place de la police locale afghane, en dépit des attaques régulières dont elle fait l'objet. Ces attaques n'épargnent malheureusement pas l'ONU, ses partenaires d'exécution et les organisations

humanitaires ainsi que les représentations diplomatiques. Nous condamnons ces actes ignobles, qu'aucun prétexte ne saurait justifier, et demandons, une fois encore, que les auteurs soient identifiés et poursuivis, conformément aux lois en vigueur.

Dans ce contexte, nous saluons l'accord bilatéral de sécurité entre les autorités afghanes et l'Administration américaine, qui a été récemment signé et entériné par la Loya Jirga, et souhaitons qu'il contribue à renforcer la sécurité dans le pays à travers la réduction des actes de violence.

L'Organisation des Nations Unies et les partenaires internationaux s'emploient aux côtés des autorités afghanes à créer des conditions propices à la paix et à la reconstruction du pays dans les conditions d'insécurité que nous avons évoquées plus haut.

Un des défis importants qu'il faut aider ce pays à relever est celui de la drogue. En effet, la lutte contre les stupéfiants représente, comme toujours, un casse-tête pour l'Afghanistan malgré l'adoption et la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue. La culture du pavot dans ce pays aurait atteint un niveau sans précédent, soit une augmentation de 49 %. Devant cette situation, nous voudrions inviter les voisins de l'Afghanistan et les autres partenaires internationaux à soutenir les efforts du Gouvernement et à lui apporter l'assistance nécessaire en vue de faire efficacement face à ce fléau, qui a également des répercussions négatives sur la paix et la sécurité de la région.

L'Afghanistan évolue, malgré tout et fort heureusement, dans une atmosphère régionale favorable où les échanges avec les autres États, au plan bilatéral et au niveau des instances régionales, se renforcent davantage, notamment dans le cadre du Processus d'Istanbul. Nous encourageons tous les pays concernés à continuer d'œuvrer avec l'Afghanistan au relèvement des défis communs. Nous espérons que les engagements pris au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo et pour la mise en œuvre du Processus de Kaboul continueront d'être honorés, avec l'aide de la MANUA.

Pour terminer, je tiens à saluer l'appui constant que l'ONU et ses fonds et programmes ne cessent d'apporter à l'Afghanistan. Je réitère la reconnaissance de mon pays à M. Jan Kubiš, qui exerce un leadership exemplaire à la tête de la MANUA. Je ne saurais manquer de saluer l'Ambassadeur Gary Quinlan, de l'Australie, et toute son équipe pour le rôle fort appréciable qu'ils jouent dans la gestion de ce dossier, à la suite de l'Allemagne.

Dans quelques jours, le Togo va quitter le Conseil, mais il reste disposé à apporter son concours, dans le cadre des efforts de la communauté internationale, pour que l'Afghanistan retrouve définitivement la paix et la concorde nationale.

M^{me} Lucas (Luxembourg) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, Ján Kubiš, pour son exposé et son action à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je remercie également le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Zahir Tanin, pour son intervention.

Je m'associe à la déclaration qui sera faite au cours de ce débat par l'Union européenne.

Je tiens également à exprimer mes condoléances aux États-Unis et à la Force internationale d'assistance à la sécurité pour l'accident d'hélicoptère qui a coûté la vie à six soldats américains.

Alors que les élections présidentielle et provinciales fixées au 5 avril 2014 pointent à l'horizon, nous mesurons mieux l'ampleur du chemin parcouru par l'Afghanistan depuis 12 ans. Ce qui était à peine imaginable en 2001 est en train de prendre forme aujourd'hui. En cas de réussite des élections, le pays aura posé un jalon important sur la voie qui l'éloignera un peu plus des récentes années de guerre et le conduira vers la pacification et la stabilisation.

Une élection réussie, c'est une élection qui respecte le calendrier établi, où les candidats font campagne librement, de manière pacifique et dans le respect de chacun. C'est une élection à laquelle la participation de tous, y compris des femmes, est assurée sans exclusive, où la sécurité physique des électeurs et des candidats est garantie, où les électeurs, et particulièrement les électrices, peuvent se rendre aux urnes sans avoir à subir de pressions morales ou psychologiques. C'est également une élection où les résultats sont acceptés par le plus grand nombre parce que les opérations de vote, de dépouillement et de comptage s'effectuent dans la transparence. Nous nous réjouissons des progrès réalisés jusqu'ici dans le cadre des préparatifs électoraux. Nous appelons à n'épargner aucun effort pour mettre en place un cadre de sécurité adéquat. Nous insistons sur la nécessité d'assurer aux femmes une large place à tous les niveaux du processus électoral.

La distance parcourue depuis 2001 s'illustre également sur un autre plan, celui de la transition en matière de sécurité. Les forces de sécurité afghanes, qui

n'existaient pas il y a 12 ans, sont à présent en charge de l'ensemble du territoire national. Malgré l'ampleur de la tâche, elles se montrent à la hauteur. Mais les défis à relever restent de taille. Les éléments hostiles au Gouvernement poursuivent leurs opérations. Les attaques contre les travailleurs humanitaires et le nombre des victimes civiles du conflit s'accroissent de manière préoccupante. Ces défis appellent à un renforcement des capacités en matière de sécurité. Aussi, il est crucial de lever sans plus tarder toute incertitude quant au cadre des futures missions internationales d'appui aux forces de sécurité afghanes. À défaut, nous risquerions de perdre les acquis d'années de travail et de coopération.

En matière de droits de l'homme aussi, les progrès réalisés depuis 2001 doivent être préservés. Il importe, à cet égard, que la Commission afghane indépendante des droits de l'homme maintienne son autonomie à l'égard du Gouvernement et sa crédibilité à l'égard de la population. Il importe également d'agir résolument contre le niveau élevé de discrimination et d'abus dont continuent d'être victimes les femmes afghanes. Nous sommes, à ce propos, extrêmement préoccupés par les conclusions du rapport publié conjointement par la MANUA et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme le 8 décembre dernier au sujet de la mise en œuvre de la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes. Le faible taux d'inculpation en application de cette loi par rapport au nombre de plaintes déposées ne s'explique pas. L'impunité semble constituer la règle plutôt que l'exception. Il y a lieu de rappeler que l'application pleine et entière de la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes constitue l'un des engagements majeurs pris dans le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. La communauté internationale ne saurait transiger sur ce point.

Je veux aussi redire toute l'importance que le Luxembourg accorde au sort des enfants en période de conflit armé. Nous saluons le fait que le rapport du Secrétaire général (S/2013/721) contient des informations sur les violations et sévices commis contre les enfants. Compte tenu de l'échelle à laquelle les abus et les violations continuent d'être perpétrés, nous plaidons pour que la MANUA maintienne des capacités adéquates de protection de l'enfance, conformément aux dispositions de la résolution 2096 (2013).

En guise de conclusion, je voudrais réitérer notre conviction que la réconciliation nationale afghane, pour aboutir, doit être portée par les Afghans eux-mêmes. Parallèlement, une coopération étroite doit se

mettre en place avec les partenaires régionaux afin de relever les nombreux défis qui se présentent en matière économique, de sécurité, mais également de lutte contre le trafic de drogue. La MANUA, quant à elle, continuera d'avoir un important rôle d'appui à jouer après 2014 et devra être dotée des moyens adéquats pour remplir sa mission.

M. Wilson (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son rapport (S/2013/721) et le Représentant spécial, Ján Kubiš, de son exposé. Je remercie également l'Ambassadeur Tanin de l'importante déclaration qu'il a prononcée aujourd'hui.

Je m'associe tout d'abord aux autres orateurs qui ont fait part de leur tristesse suite à l'accident survenu aujourd'hui dans le sud de l'Afghanistan, qui a coûté la vie à six soldats américains de la Force internationale d'assistance à la sécurité, et je rends hommage aux personnel en uniforme de la FIAS pour les efforts inlassables qu'il déploie face au danger afin de consolider la paix en Afghanistan.

Ma présente déclaration sera axée sur cinq questions clés : la sécurité, le processus de paix dans la région, les élections, le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo et l'engagement futur de l'ONU en Afghanistan. Premièrement, en ce qui concerne les conditions de sécurité, la détermination et le dévouement de la FIAS et des Forces nationales de sécurité afghanes ont permis au Gouvernement afghan de mettre en place les fondements d'un pays stable et démocratique. Les Forces nationales de sécurité afghanes ont prouvé qu'elles étaient à la hauteur durant cette saison de combat, leur première en tant que chef de file.

Mais les acquis qu'elles ont engrangés sont fragiles, et l'insurrection résiste bien. L'appui de l'OTAN et de la communauté internationale sera déterminant pour la stabilité à long terme de l'Afghanistan. Nous nous félicitons de la décision prise par une loya jirga le mois dernier de donner son aval à l'accord de sécurité bilatéral, dont nous espérons qu'il sera maintenant signé sans délai. L'OTAN ne pourra planifier convenablement de relations durables et équilibrées sur le long terme qu'une fois signé l'accord de sécurité bilatéral entre les États-Unis et le Gouvernement afghan, comme l'a déjà dit avant nous le représentant de l'Australie.

Le deuxième enjeu clé est le travail à faire en vue de stabiliser la région et de la rendre prospère. Un règlement politique demeure la meilleure solution si l'on veut instaurer durablement la sécurité et la paix en

Afghanistan. Nous nous félicitons de toutes les semaines passées par les dirigeants afghan et pakistanais à dialoguer et qui ont débouché sur des résultats tangibles. Le Royaume-Uni appuie fermement cette interaction, absolument essentielle. Les autres voisins proches de l'Afghanistan joueront également un rôle central dans cet effort. Nous nous félicitons de l'appui des pays engagés dans le processus du « Cœur de l'Asie » et dans d'autres initiatives visant à promouvoir le commerce, la prospérité économique et la sécurité.

Le troisième enjeu est celui des préparatifs des élections. L'Afghanistan aborde la phase finale des préparatifs des élections présidentielle et provinciales, qui ne sont plus que dans quatre mois maintenant. Les préparatifs techniques se déroulent bien. Le nouveau cadre juridique est en place. Plus d'un tiers des personnes qui se sont inscrites sur les listes électorales jusqu'ici étaient des femmes. Ce sont là de bonnes nouvelles. Parallèlement au soutien qu'il a apporté au projet ELECT (« Renforcer les capacités juridiques et électorales pour l'avenir ») du Programme des Nations Unies pour le développement ces derniers mois, le Royaume-Uni a promis 11 millions de dollars supplémentaires en aide au renforcement des capacités des femmes qui seront élues aux conseils provinciaux l'année prochaine, afin qu'elles puissent faire entendre leur voix dans le processus démocratique.

Le Royaume-Uni engage le Gouvernement afghan à ménager aux observateurs électoraux l'accès dont ils ont besoin au processus électoral pour que, le moment venu, ils puissent informer de manière crédible la population afghane de ce que les élections se sont tenues dans la plus grande ouverture.

Le quatrième grand enjeu consiste à tenir les engagements pris à la Conférence de Tokyo en 2012. Le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo reste la référence sur laquelle s'alignent les efforts de développement de la communauté internationale en Afghanistan. Les priorités du Gouvernement afghan l'année prochaine seront de maintenir la stabilité économique, de mener à bien des élections crédibles et transparentes, et de consolider les acquis obtenus dans les domaines des droits fondamentaux, en particulier des droits des femmes, comme notre collègue du Luxembourg l'a souligné tout à l'heure. Une réunion du Conseil commun de coordination et de suivi prévue en janvier 2014 devrait à cet égard donner à la communauté internationale et au Gouvernement afghan l'occasion non négligeable d'examiner les progrès

réalisés, de définir les priorités pour la période post-électorale et de planifier la conférence ministérielle sur le développement au cours de l'année. Le Royaume-Uni se réjouit de coprésider cette conférence.

S'agissant, pour finir, de l'avenir de l'ONU en Afghanistan, le Royaume-Uni appuie fermement une forte présence de l'Organisation en Afghanistan. L'ONU aura un rôle central à jouer l'année prochaine, en collaboration avec le Gouvernement afghan, pour sécuriser les acquis obtenus au cours de la dernière décennie. Afin d'atteindre cet objectif, le Conseil devra élaborer en mars prochain un mandat donnant au Représentant spécial et à son équipe des directives claires sur ce que nous estimons être les priorités pour 2014 et au-delà, ainsi que les outils nécessaires à l'exécution efficace de ce mandat.

Nous sommes d'accord avec les priorités définies dans le rapport trimestriel du Secrétaire général. Nous convenons également qu'une présence à l'échelle nationale est essentielle pour que l'ONU s'acquitte de ses responsabilités. Pour pouvoir le faire efficacement, l'ONU doit disposer des ressources nécessaires ainsi que de l'appui du Gouvernement du pays hôte. Nous souhaitons également voir l'équipe de pays des Nations Unies intensifier ses activités, en particulier dans le domaine de l'état de droit.

L'année 2014 sera difficile. Nous nous engageons à continuer d'apporter notre soutien au Gouvernement afghan dans ses efforts pour donner un avenir plus pacifique, plus démocratique et plus prospère à tous les Afghans. Il y va aujourd'hui de notre intérêt à tous.

M. Oyarzábal (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial, M. Kubiš, de sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2013/721), et l'Ambassadeur Tanin de son importante contribution.

Je tiens également à exprimer nos très sincères condoléances suite à la mort des six soldats américains dans le sud de l'Afghanistan.

Le rapport du Secrétaire général offre un panorama complet des circonstances dans lesquelles se déroule la transition en Afghanistan, des acquis obtenus et des difficultés qui demeurent. Le rapport souligne à cet égard combien les élections de 2014 sont importantes pour renforcer la paix et la reconstruction en Afghanistan, et achever la transition sur les plans politique et de la sécurité.

C'est pourquoi nous tenons à mettre en exergue les progrès réalisés dans les préparatifs électoraux, et l'établissement d'une liste préliminaire de 10 candidats à l'élection présidentielle, choisis à l'issue du processus de sélection suivi, par les institutions électorales indépendantes. Dans le même temps, nous considérons qu'il importe que les élections s'effectuent dans un cadre de sécurité approprié permettant aux Afghans d'exercer librement leurs droits. Nous incitons en particulier le Gouvernement et la communauté internationale à prévoir la présence de femmes, de policiers et d'agents de sécurité aux fins de permettre aux Afghanes d'exercer leur droit d'élire leurs représentants. La pleine participation des femmes aux élections est un défi majeur, mais ce sera également une preuve manifeste d'un processus électoral transparent et ouvert à tous.

À ce propos, bien que nous reconnaissons les importants progrès qui ont été réalisés au cours de la dernière décennie s'agissant de l'égalité des sexes en Afghanistan et de l'autonomisation des femmes afghanes, et que nous soyons conscients de l'ampleur des problèmes en la matière, nous considérons qu'il est essentiel que les femmes participent aussi pleinement aux processus de paix et de réconciliation. Comme nous l'avons déjà dit en d'autres occasions, nous pensons que cela doit constituer également une priorité stratégique pour la transition, car la pleine participation des femmes à tous les niveaux et dans tous les secteurs de l'activité économique est essentielle pour bâtir des économies solides et renforcer des sociétés stables et justes.

Concernant la situation en matière de sécurité, nous sommes toujours profondément préoccupés par l'augmentation du nombre de victimes civiles engendrées par des attentats terroristes, parmi lesquelles figurent un grand nombre de femmes et d'enfants ayant ainsi été tués ou blessés. À cet égard, nous appelons une fois encore toutes les parties à respecter d'urgence le droit international humanitaire et à traduire en justice les auteurs de ces attentats.

Sous l'égide de son gouvernement, et grâce à l'élan résolu de son peuple et à l'appui de la communauté internationale, l'Afghanistan a parcouru beaucoup de chemin et se prépare à entamer en 2014 une nouvelle étape d'indépendance et de souveraineté. Dans cette nouvelle phase, l'ONU et la communauté internationale doivent continuer d'accompagner le peuple et le Gouvernement afghans dans le renforcement de leurs capacités et dans l'accession à leurs responsabilités, afin de réduire au minimum les effets de la transition. Nous sommes

d'accord à cet égard avec le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'importance de veiller à ce que les progrès accomplis en matière de droits de l'homme au cours des 12 dernières années ne soient pas mis à mal dans le processus de transition. Nous soulignons en particulier la nécessité de protéger et de renforcer les droits des femmes et des enfants.

M. Oh Joon (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial, Ján Kubiš, de son exposé, et dire que nous appuyons pleinement le travail que son équipe et lui accomplissent avec tant de dévouement. Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Tanin de son importante déclaration.

Ma délégation souhaite exprimer ses profondes condoléances suite à la mort de soldats américains disparus dans un accident d'hélicoptère survenu dans le sud de l'Afghanistan.

L'Afghanistan a enregistré des progrès dans sa décennie de transition, sur les plans politique, économique et de la sécurité.

Alors que l'Afghanistan entre dans sa dernière année de transition, il importe de veiller à ce que les acquis enregistrés soient durables et irréversibles. Dans ce contexte, je voudrais attirer l'attention sur quatre domaines clefs dans lesquels des efforts supplémentaires s'imposent.

Premièrement, en ce qui concerne la transition politique, la tâche la plus importante consistera à assurer le succès des élections présidentielle et provinciales en 2014. À cet égard, nous nous félicitons des préparatifs des élections en cours de la part du Gouvernement afghan, notamment la mise au point de la liste des candidats et l'achèvement du processus d'inscription des électeurs. Il convient de renforcer les efforts visant à assurer la sécurité du personnel électoral et des électeurs et à garantir un meilleur accès pour encourager la participation des femmes. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) doit renforcer son appui à cette fin, afin de consolider la légitimité et l'intégrité de ce processus. La réconciliation nationale, dans le cadre d'un processus dirigé et contrôlé par les Afghans, est un autre élément important pour faire avancer le processus de transition politique. Nous saluons les efforts déployés récemment par le Haut Conseil pour la paix à cette fin et nous espérons qu'ils aboutiront à des progrès tangibles dans un proche avenir.

Deuxièmement, s'agissant de la situation en matière de sécurité, même si nous saluons les efforts en cours visant à renforcer la capacité des forces de sécurité afghanes et de la Police nationale afghane, l'augmentation de 13 % du nombre de victimes civiles montre bien que de lourds défis subsistent. Les attaques qui ont récemment pris pour cible le personnel humanitaire et de développement ne font que renforcer nos préoccupations. Nous condamnons fermement ces actes de violence. Nous réitérons que toutes les parties doivent tout mettre en œuvre pour assurer la protection des civils et s'acquitter de leurs obligations en vertu du droit international. La communauté internationale doit continuer à apporter son appui pour renforcer le secteur de la sécurité afghan et la coopération transfrontalière, afin de relever ces défis.

Troisièmement, en ce qui concerne les droits de l'homme, la protection des droits de l'homme, en particulier ceux des femmes et des enfants, est un engagement important auquel a souscrit le Gouvernement afghan en vertu du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Nous attendons du Gouvernement afghan qu'il fasse fond sur les améliorations qui ont déjà été apportées afin de faire des progrès supplémentaires, notamment grâce à la pleine mise en œuvre de la loi relative à l'élimination de la violence contre les femmes.

Enfin, concernant les stupéfiants, nous sommes préoccupés par les chiffres record en matière de culture de pavot et de production d'opium enregistrés au cours de cette année. Une riposte globale et coordonnée s'impose face à cette menace. Nous exhortons la communauté internationale et les partenaires régionaux à appuyer davantage l'action menée par les Afghans à cette fin.

Pour terminer, je tiens à souligner que l'appui soutenu de la communauté internationale demeure vital pour la stabilité à long terme de l'Afghanistan. Pour sa part, la MANUA doit continuer à jouer un rôle actif pour aider l'Afghanistan, notamment en matière de protection des droits de l'homme et de renforcement de la gouvernance.

M. Loulichki (Maroc) : Je voudrais commencer tout d'abord par présenter nos condoléances à la délégation américaine après le tragique accident d'hélicoptère. Je voudrais aussi associer la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) à ces condoléances.

Je remercie M. Ján Kubiš pour sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2013/721). Je

félicite, à travers lui, l'ensemble du personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je remercie également l'Ambassadeur Tanin d'avoir partagé avec le Conseil les efforts déployés par son pays pour faire face aux multiples défis qui l'interpellent.

Le rapport du Secrétaire général fait état d'une véritable dynamique dans la préparation des échéances électorales présidentielle et provinciales prévues pour 2014 et qui s'inscrivent dans le cadre du processus de transformation qui sera entamé avec la fin de la présence de la FIAS en Afghanistan.

Cette dynamique a été confortée par la désignation le 15 septembre 2013, par le Président Karzaï, de la Commission du contentieux électoral, et de l'allocation des fonds pour entamer son travail. Les seules préoccupations dans ce contexte sont les appels au boycott des élections lancés par les Taliban et la faction armée du Hezb-e Islami et les attaques perpétrées contre quatre bureaux d'enregistrement qui ont coûté la vie à un officier du bureau d'enregistrement. Nous saluons les efforts de la MANUA qui a lancé une série de dialogues au niveau local pour atténuer les tensions interethniques et intertribales en ce moment déterminant du processus électoral, ainsi que sa contribution précieuse à la réconciliation nationale.

Les efforts déployés tant par la communauté internationale que par le Gouvernement afghan pour une appropriation par les Afghans du secteur de la sécurité se sont traduits notamment par une augmentation des capacités des institutions de sécurité, l'accroissement de l'effectif de l'armée afghane à 185 300 hommes et celui de la Force aérienne à 6 800 hommes et plus symboliquement, par le lancement du programme de recrutement des femmes.

Nous déplorons la continuation des violences par les éléments hostiles au Gouvernement, qui ciblent les institutions locales de sécurité et même la FIAS. Les civils continuent d'être victimes du conflit, avec une hausse de 13 % du nombre de victimes civiles au cours des 10 premiers mois de 2013 par rapport à la même période en 2012.

Sur une note positive, nous saluons le retour volontaire de 7 907 réfugiés, portant le nombre total de réfugiés ayant préféré retourner pendant les 10 premiers mois de 2013 à 36 194, et bénéficiant d'une aide des Nations Unies. C'est là un signe d'optimisme de la part de la population sur les perspectives de stabilisation et

de pacification de leur pays. Dans le même contexte, nous enregistrons les efforts déployés pour mener des campagnes de vaccination contre la poliomyélite qui ont bénéficié à 8,3 millions d'enfants de moins de 5 ans.

L'impact régional de la situation sécuritaire en Afghanistan confère toute son importance à la coopération entre les pays de la région sur le plan politique, sécuritaire et économique. L'élan donné à ces relations sur les plans bilatéral et régional mérite d'être poursuivi, intensifié et diversifié dans l'intérêt de tous les États de la région.

Les défis auxquels fait face l'Afghanistan sont majeurs et multiples. L'appui politique et l'assistance sécuritaire, économique et humanitaire demeurent indispensables pour aider ce pays à consolider le processus de stabilisation et à s'orienter vers une véritable stabilité. Puisque nous sommes proches de la saison des vœux, nous espérons que l'année 2014 sera déterminante pour la paix et la sécurité non seulement de l'Afghanistan, mais également de l'ensemble de la région.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la France.

D'abord, je remercie le Représentant du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Ján Kubiš, et le Représentant permanent de l'Afghanistan, M. Tanin, pour leurs interventions. Je précise que je m'associe à la déclaration qui sera prononcée dans un instant par le représentant de l'Union européenne.

Mon intervention se concentrera sur trois points : la prochaine élection présidentielle, la situation des droits de l'homme et la lutte contre la drogue.

Tout d'abord, en ce qui concerne les élections, l'Afghanistan est entré dans la dernière phase de préparation de l'élection présidentielle du printemps 2014. Cette préparation se déroule de façon satisfaisante. La campagne présidentielle doit débuter en février prochain. Cette élection sera le socle de la future légitimité du pouvoir afghan. Elle sera également le signe que la démocratie s'est enracinée dans la vie publique afghane et qu'aucun retour en arrière n'est désormais possible. Le succès du rendez-vous électoral dépendra de la sécurité et tout doit être fait pour que les forces afghanes relèvent ce défi avec succès. La mobilisation contre la fraude doit également être pleine et entière, afin de ne pas altérer la légitimité du pouvoir qui sortira des urnes.

Par-delà les élections, c'est bien la confiance des forces afghanes en leur capacité à opérer de manière autonome et à s'engager avec robustesse et détermination face aux insurgés qui est en jeu. Il en va de la viabilité de l'État afghan à court terme.

Je voudrais maintenant dire un mot sur la situation des droits de l'homme, qui demeure préoccupante, tout comme la situation humanitaire. La recrudescence des combats a des conséquences dramatiques sur la population civile. Près d'un civil tué sur cinq trouve la mort lors d'accrochages sur le terrain. Nous appelons les parties à prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire au minimum les répercussions de ces engagements.

Nous restons attentifs aux droits des femmes, qui ont connu des avancées sans précédent en Afghanistan. Ces droits ne doivent pas reculer à cause des incertitudes politiques. Par ailleurs, les retards pris par les autorités afghanes dans l'établissement du rapport de mise en œuvre de la loi pour l'élimination des violences faites aux femmes sont préoccupants. Nous invitons le Gouvernement afghan à lever tous les doutes sur le maintien de son engagement en matière de droits de l'homme après le retrait des forces internationales.

Enfin, nous sommes préoccupés par les conditions de sécurité des travailleurs humanitaires et du personnel des agences de développement. Le respect, par les parties, des principes du droit humanitaire est essentiel à la poursuite de l'engagement international en Afghanistan.

S'agissant, enfin, de la lutte contre la drogue, l'Afghanistan a connu en 2013 une production record d'opium. On observe aussi une diversification de la production de stupéfiants. Des cultures de cannabis et des centres d'élaboration de métamphétamines sont apparus. La population afghane compte près d'un million de toxicomanes. La lutte contre les drogues est non seulement un impératif sécuritaire, mais elle est également devenue aujourd'hui un impératif de santé publique.

Nous soulignons, à ce titre, l'importance du cadre régional dans la lutte contre la production et le trafic de drogues. Le cadre du Pacte de Paris reste essentiel à la mobilisation de la communauté internationale. Nous soutenons les actions de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime en Afghanistan et dans les pays voisins, à travers nos contributions volontaires annuelles au Pacte de Paris et au programme régional

« Afghanistan et pays voisins ». À titre bilatéral, le Traité d'amitié et de coopération entre la France et l'Afghanistan prévoit un partenariat renforcé dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants, reconnue comme une priorité par nos deux pays.

Si la coopération opérationnelle est satisfaisante, la lutte contre la drogue doit être mieux prise en compte au niveau politique, que ce soit par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) ou par les autorités afghanes. Le Secrétaire général le souligne dans son rapport (S/2013/721). C'est là un impératif de stabilité et de développement pour l'Afghanistan et pour ses voisins.

Les partenaires de l'Afghanistan resteront présents au travers de relations bilatérales fondées sur une coopération militaire et civile renforcée. Plus encore, les contours des futures missions internationales d'appui aux forces de sécurité afghanes sont en cours de définition, en réponse aux demandes des autorités afghanes. La recommandation donnée par la Loya Jirga le 24 novembre d'une signature rapide de l'accord bilatéral de sécurité avec les États-Unis marque une nouvelle étape dans la consolidation de ce partenariat. Enfin, nous considérons que, dans ce contexte, les Nations Unies seront appelées à assumer une responsabilité accrue en Afghanistan. Placée dans une situation plus visible, plus centrale, mais aussi plus complexe, la MANUA devra impérativement voir son rôle politique renforcé.

La MANUA devra apporter ses bons offices pour faciliter la mise en œuvre des processus politiques afghans. Elle devra aussi disposer de compétences accrues en matière de défense et de promotion des droits de l'homme. Elle devra enfin assumer un rôle de coordinateur des fonds, programmes et agences spécialisés des Nations Unies, pour promouvoir un modèle de développement répondant aux défis d'une économie alimentée par le trafic de drogues. À cette fin, il nous semble notamment important d'en simplifier le mandat. Nous restons cependant attachés au maintien de sa présence sur l'entière étendue du territoire afghan, laquelle présence est indispensable à une vision claire et globale de la situation.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de l'Inde.

M. Mukerji (Inde) (*parle en anglais*) : D'emblée, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir

organisé le présent débat sur la situation en Afghanistan. Je saisis cette occasion pour remercier l'Ambassadeur Zahir Tanin de sa déclaration. Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de son exposé.

Pour commencer, je voudrais exprimer notre préoccupation au sujet des attaques perpétrées le 26 novembre dans la province afghane d'Uruzgan et le 27 novembre dans celle de Faryab, lesquelles attaques ont entraîné la mort de neuf agents de l'aide au développement. Il nous est douloureux de noter qu'elles portent à 237 le nombre des attaques ayant visé cette année le personnel, les installations et les équipements humanitaires en Afghanistan. Tout cela porte à conclure que la principale menace qui pèse sur la sécurité en Afghanistan émane du terrorisme perpétré par ceux qui ne veulent pas d'un Afghanistan solide, stable et prospère.

Nous prenons acte des progrès accomplis dans l'établissement de la liste définitive des candidats aux élections présidentielle et provinciales attendues en 2014. Cela constitue une étape importante pour un Afghanistan en pleine transition, laquelle concerne tant la sécurité et la politique que l'économie. Je voudrais affirmer à nouveau qu'un processus dont les résultats sont acceptables pour le peuple afghan est la clef du bon déroulement de ces élections en 2014.

Les événements en amont de l'élection présidentielle sont extrêmement importants puisqu'ils permettront d'intégrer dans le discours politique des questions que le peuple afghan a à cœur de voir abordées. Cela influera sur les efforts de reconstruction politique en Afghanistan, qui doivent toujours rester dirigés, pris en main et supervisés par les Afghans. À ce stade, il est critique que la communauté internationale appuie les préparatifs électoraux qui sont menés par les autorités afghanes. Nous devons également être vigilants et prévenir toute tentative de faire dérailler le processus, ce qui implique indéniablement de renforcer le dispositif de sécurité.

Sur le plan de la sécurité, la situation en Afghanistan reste sous la menace du terrorisme. Le rapport du Secrétaire général (S/2013/721) dénombre 7 394 victimes civiles sur les 10 premiers mois de 2013, soit une augmentation de 13 % par rapport à la même période en 2012. Les trois quarts des victimes sont dus aux agissements d'éléments antigouvernementaux. Il convient également de souligner que l'utilisation d'engins explosifs improvisés, y compris dans le

cadre d'attaques complexes et d'attentats-suicides, est en cause s'agissant de 49 % des victimes et reste la plus grave menace pour les civils. Certaines forces tentent activement de faire dérailler le processus de reconstruction. À cet égard, je voudrais réaffirmer que l'Inde ne se laissera pas dissuader par ces lâches actes de violence. Nous ne disposons pas d'une stratégie de sortie en Afghanistan, et je tiens à souligner à nouveau notre détermination à nous tenir aux côtés du peuple afghan et de ses soldats, qui ont fait preuve d'un courage exemplaire pour protéger la population afghane.

Au plan interne, la situation en matière de sécurité est l'otage des attaques terroristes fomentées au-delà des frontières de l'Afghanistan par des groupes étroitement liés à Al-Qaida et des entités qui lui sont affiliées. Nous voulons rappeler qu'il convient de ne pas relâcher notre vigilance face aux desseins de ces organisations terroristes. À cet égard, des actions concertées sont également nécessaires pour isoler et éradiquer le syndicat du terrorisme, lequel inclut des éléments des Taliban, d'Al-Qaida, de Lashkar e Toiba et d'autres groupes terroristes et extrémistes.

Pour assurer une transition ordonnée dans le domaine de la sécurité, il est donc extrêmement important que le retrait des troupes et ses implications sur la sécurité soient attentivement évalués et que des mesures adaptées soient prises pour garantir la sûreté du peuple afghan. Je note que, dans son rapport, le Secrétaire général évoque la douzième réunion trilatérale annuelle des Ministres des affaires étrangères russe, indien et chinois le 10 novembre, laquelle a souligné qu'il fallait continuer à apporter un soutien international à l'Afghanistan et à poursuivre le processus d'intégration régionale avec ce pays.

Nous prenons également note de l'annonce récente de chiffres records en matière de culture du pavot et de production d'opium. Le rapport du Secrétaire général mentionne à juste titre qu'il s'agit là d'un danger extrême pour la sécurité, le bien-être et le développement de l'Afghanistan et de l'ensemble de la région. Cet aspect ne doit pas être négligé.

Au vu des efforts qu'elle consent pour garantir un processus de transition dirigé par les Afghans, l'heure est venue pour la communauté internationale de réévaluer le rôle qu'elle veut jouer. J'estime que nous devrions débattre de la question du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). L'Afghanistan a atteint une maturité politique considérable grâce aux efforts de

reconstruction dans ce domaine. Il ne fait aucun doute que, pendant la décennie écoulée, la MANUA a joué un rôle exceptionnel dans les domaines politique, humanitaire et du développement en Afghanistan, à l'instar d'autres organismes du système des Nations Unies. Cela étant, je tiens à déclarer que, au regard de la maturité du processus en cours en Afghanistan, la communauté internationale pourrait vouloir définir le mandat politique de la MANUA en fonction de l'évolution des circonstances dans le pays. Le nouveau mandat de la MANUA devrait en priorité soutenir les institutions politiques plutôt que tenter d'influer sur le processus politique à proprement parler, lequel doit être entièrement pris en main par les autorités afghanes.

En ce qui concerne le rôle de la MANUA, nous pensons également qu'il importe que la Mission renforce son rôle humanitaire et en matière de développement en améliorant l'acheminement de l'aide en Afghanistan, étant donné que l'Organisation des Nations Unies est la mieux placée pour accéder aux communautés les plus reculées et les plus isolées du pays. N'oublions pas non plus que le but en Afghanistan n'est pas de se substituer aux capacités mais de les renforcer. Il importe de débattre du rôle que doit jouer la MANUA à l'avenir afin qu'elle puisse mener une action efficace, en gardant à l'esprit l'objectif d'ensemble du processus de transition. Ce faisant, il nous faut prendre en considération les problèmes de cohésion, de chevauchement des efforts et les coûts plus élevés qui en résultent pour les programmes.

En conclusion, je voudrais dire qu'alors que nous abordons une nouvelle année, nous devons être confiants dans le fait que l'Afghanistan avancera à pas résolus vers une nouvelle ère de développement et de progrès. L'Inde croit sincèrement que les efforts titanesques déployés par le peuple afghan et la communauté internationale dans le cadre du processus de transition constitueront une base solide pour un avenir stable. Nous voudrions assurer le Conseil que l'Inde se tiendra aux côtés du peuple afghan dans toutes ses entreprises. Nous réaffirmons notre appui aux efforts de la communauté internationale en faveur d'un Afghanistan pacifique, prospère et stable.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Ishikawa (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jàn Kubiš, de sa participation et de son exposé

détaillé aujourd'hui. Je remercie aussi l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration.

Je voudrais saisir cette occasion pour souligner le rôle important que jouera l'Organisation des Nations Unies, particulièrement la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), en 2014 et au-delà à l'appui des efforts du Gouvernement afghan pour atteindre ses objectifs politiques et de développement. À cet égard, je voudrais exprimer mon plus profond respect à l'ensemble du personnel de la MANUA pour l'engagement sincère et le dévouement dont il fait preuve dans le cadre de sa difficile mission.

Nous espérons que la MANUA continuera aussi de jouer un important rôle dans la coordination de l'action menée tant par le Gouvernement afghan que par la communauté internationale pour honorer les engagements pris au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Le Japon attache une importance particulière aux réformes dans le secteur des finances publiques et des établissements bancaires privés, étant donné que la mobilisation des recettes est un impératif urgent pour que le Gouvernement atteigne la viabilité. Nous demandons au Gouvernement afghan, notamment au futur gouvernement, de s'atteler résolument à la lutte contre la corruption et de produire des résultats concrets d'ici à la prochaine réunion ministérielle du Conseil commun de coordination et de suivi qui se tiendra en janvier et sera coorganisée par le Gouvernement afghan et le Royaume-Uni. Nous comptons sur la participation continue de la MANUA à ce processus.

L'année 2013 aura été une année chargée et très importante. Elle a ouvert la voie à la réalisation par l'Afghanistan d'importants objectifs en 2014, qui marque la dernière année de la transition politique et en matière de sécurité. Au cours de l'année écoulée, le Gouvernement et le peuple afghans ont accompli d'importants progrès. Pour n'en citer que quelques-uns, les Forces nationales de sécurité afghanes sont en tête de la plupart des opérations depuis juin, les préparatifs des élections avancent et un intense dialogue sur la coopération régionale est en cours. Aujourd'hui, je voudrais aborder certaines questions clés, sur lesquelles le Japon estime que l'Afghanistan doit déployer des efforts supplémentaires afin de garantir le succès de la transition sur les plans politique et de la sécurité, indispensable pour la stabilité à long terme du pays.

Premièrement, s'agissant de la transition politique, il importe au plus haut point que les prochaines élections présidentielle et provinciales octroient une

forte légitimité au nouveau gouvernement. À cette fin, il faut que les élections se déroulent conformément à la Constitution afghane et aux autres cadres juridiques, et que le calendrier actuel fixant la tenue des élections à avril 2014 soit respecté. Un processus électoral régulier et transparent est également impératif. En outre, les résultats des élections devront refléter la volonté de l'ensemble de la population du pays.

Le Japon se félicite de la diversité des candidats à l'élection présidentielle, ainsi que de la participation des femmes aux deux élections à la fois comme électrices et comme candidates. Pourtant, la situation sur le plan de la sécurité continue de préoccuper. Afin d'encourager la pleine participation de tous les électeurs habilités à voter, en particulier l'électorat féminin, il faut s'attaquer efficacement aux problèmes de sécurité. Nous invitons le Gouvernement afghan à prendre de nouvelles mesures d'atténuation des risques en s'appuyant sur une évaluation réaliste de la situation en matière de sécurité.

Afin de soutenir les processus électoraux, le Japon a versé près de 20 millions de dollars à l'appui des travaux de la Commission électorale indépendante dans le cadre de la deuxième édition du projet « Renforcer les capacités juridiques et électorales pour l'avenir ». Nous étudions aussi la possibilité de dépêcher une mission d'observateurs des élections.

J'en viens à présent à la transition en matière de sécurité. Malgré la compétence et la confiance accrues des Forces nationales de sécurité afghanes, de graves problèmes de sécurité persistent. Plusieurs attentats sanglants au cours du dernier trimestre ont causé la perte tragique de vies innocentes, notamment parmi les travailleurs humanitaires et d'autres civils. Le Japon se joint au message adressé par le Conseil de sécurité dans sa déclaration à la presse du 4 décembre (SC11199) condamnant les actes de violence contre le personnel des organismes d'aide au développement et des organisations humanitaire.

Compte tenu des incertitudes qui entourent la situation en matière de sécurité, il est absolument crucial que le Gouvernement afghan signe dès que possible un accord de sécurité bilatéral avec les États-Unis, comme l'a recommandé la Loya Jirga consultative en novembre. Il incombe au Gouvernement de veiller à ce que les acquis de la transition en matière de sécurité soit irréversibles. En outre, l'incertitude concernant la situation de la sécurité aura inévitablement des effets négatifs sur notre future politique d'aide. Nous espérons vivement que le Gouvernement afghan remplira sa

mission qui est de procurer à la population un sentiment de sécurité et de stabilité.

Enfin, je voudrais souligner que sans progrès du processus de paix, les résultats de tous les processus de transition resteront incertains. Le processus doit être dirigé et pris en main par les Afghans; cette responsabilité ne doit pas être déléguée à une quelconque autre partie. Toutefois, comme l'ont montré l'engagement constructif du Pakistan ainsi que d'autres initiatives de pays tiers, la communauté internationale se tient aux côtés de l'Afghanistan et reste prête à l'aider à aller de l'avant.

Je terminerai ma déclaration en rappelant que le processus de transition dans son ensemble ainsi que le processus de paix et de réconciliation reposent sur la confiance mutuelle entre toutes les parties prenantes, y compris la confiance entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Thomas Mayr-Harting, Chef de la délégation de l'Union européenne.

M. Mayr-Harting (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. L'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, l'Islande et la Serbie, pays candidats; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; la Norvège, pays membre de l'Association européenne de libre-échange et de l'Espace économique européen; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova, l'Arménie et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

Tout d'abord, je voudrais me joindre aux autres orateurs et exprimer nos condoléances aux États-Unis suite à l'accident d'hélicoptère survenu aujourd'hui qui a coûté la vie à plusieurs de leurs soldats. Je voudrais remercier le Secrétaire général de son rapport très complet (S/2013/721), ainsi que son Représentant spécial M. Jàn Kubiš, de son exposé et du travail acharné qu'il accomplit dans des conditions très difficiles. Je tiens aussi à remercier l'Ambassadeur Tanin de ses observations.

Nous sommes à la veille d'une année très importante pour l'Afghanistan et pour le peuple afghan. En avril, les Afghans éliront un nouveau président et, d'ici à la fin de 2014, les forces de sécurité afghanes assumeront la responsabilité exclusive du maintien et du renforcement de la sécurité dans tout le pays.

Nous jugeons très encourageants le débat politique très animé qui a cours actuellement et les progrès accomplis dans la préparation des élections présidentielle et provinciales, notamment les importants rôles techniques joués par la Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électoral. Il est primordial que les élections soient ouvertes à tous et transparentes et qu'elles débouchent sur des résultats légitimes. Les autorités afghanes doivent veiller à ce qu'un plan de sécurité global soit en place pour garantir que le plus grand nombre possible d'Afghans puissent exercer leur droit démocratique. Il importe aussi de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour réduire au minimum les votes multiples, en particulier les hommes votant à la place des femmes, assurer la sécurité des urnes et lutter contre la fraude électorale. De notre côté, nous allons continuer à fournir un appui financier et technique par le truchement des Nations Unies et d'autres organismes afin de renforcer le processus électoral.

Une solution politique et un processus de paix et de réconciliation véritable sont essentiels pour une stabilité et un développement durables. Pour qu'il soit authentique, le processus de paix et de réconciliation doit être mené par les Afghans, ouvert à tous et basé sur la Constitution.

La transition en matière de sécurité est menée avec succès, conformément à ce qui a été prévu.

Nous ne devons toutefois pas sous-estimer les problèmes de sécurité qui subsistent. Il sera indispensable de continuer de renforcer la capacité de s'attaquer à ces problèmes pour faire des progrès.

À cet égard, nous voudrions souligner l'importance de l'accord de sécurité bilatéral entre le Gouvernement afghan et les États-Unis d'Amérique. Il servira de base à la fois pour maintenir l'appui international afin de former les Forces nationales de sécurité afghanes et de développer leur aptitude, et pour faciliter la fourniture soutenue d'une aide internationale importante au développement au peuple afghan dans tout le pays.

La participation active de la communauté internationale doit s'accompagner de progrès constants en ce qui concerne les engagements pris par l'Afghanistan au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Même si nous reconnaissons que des progrès importants ont été accomplis, des inquiétudes persistent quant à la situation des droits de l'homme en Afghanistan,

celle des femmes et des filles en particulier. Le Gouvernement afghan doit prendre toutes les mesures possibles pour s'attaquer à la corruption et améliorer le climat des affaires et de l'investissement, notamment pour répondre aux inquiétudes relatives à la situation économique telles que présentées dans le rapport du Secrétaire général à l'examen.

Dans la perspective du renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) en mars, nous voudrions réaffirmer notre plein appui au rôle important joué par la MANUA et tous les organismes des Nations Unies dans l'appui fourni au peuple afghan et la coordination de l'assistance apportée par la communauté internationale à l'Afghanistan. La MANUA jouera un rôle essentiel en servant de caisse de résonance aux autorités afghanes et à la société civile dans le cadre de la préparation des élections. Le rôle de l'ONU sera toutefois encore plus important après 2014, afin de s'assurer que l'assistance de la communauté internationale continue de parvenir aux populations sur le terrain. Il est donc indispensable que l'ONU dispose des ressources nécessaires pour maintenir une large présence dans tout le pays et qu'elle aide le Gouvernement afghan à faire en sorte que les efforts de développement conduisent progressivement à l'autonomie.

Sur ces brèves observations, nous voudrions terminer en soulignant que la communauté internationale doit fermement s'engager sur le long terme à appuyer les progrès en Afghanistan. Pour notre part, nous continuerons de fermement consacrer nos efforts à aider le peuple afghan à réaliser ses aspirations. Notre objectif reste clair : l'apparition d'une société pleinement autonome, pacifique, démocratique et prospère dans l'intérêt de tous les Afghans.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Rishchynski (Canada) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la possibilité de m'adresser au Conseil de sécurité. Je voudrais d'abord présenter les condoléances du Canada aux États-Unis d'Amérique pour les vies perdues dans l'accident d'hélicoptère survenu aujourd'hui en Afghanistan.

(*l'orateur poursuit en français*)

L'année qui vient sera marquée par des jalons pour l'Afghanistan – des jalons qui verront les Afghans assumer des responsabilités croissantes pour la sécurité

et le développement de leur pays et qui prépareront le terrain à un renforcement de la démocratie, de la stabilité et de la paix.

(l'orateur reprend en anglais)

L'élection présidentielle d'avril 2014 marquera la première passation démocratique du pouvoir d'un dirigeant à un autre dans l'histoire de l'Afghanistan. L'annonce de la liste finale des candidats pour l'élection présidentielle et les élections des conseils provinciaux est une première étape, et la Commission électorale indépendante et la Commission indépendante du contentieux électoral ont fait un examen rigoureux pour le contrôle des listes de candidats. Le Canada est déterminé à appuyer les efforts visant à assurer la transparence et la responsabilisation dans le processus électoral. C'est pourquoi nous avons annoncé récemment le versement de plus de 1,8 million de dollars pour former des observateurs électoraux, et plus particulièrement des femmes. Alors que les préparatifs électoraux vont bon train, nous encourageons la Commission électorale indépendante et la Commission indépendante du contentieux électoral à maintenir la transparence dans leurs activités afin de renforcer la crédibilité du processus démocratique et de faire en sorte que tous les Afghans aient la possibilité de faire entendre leur voix.

L'année qui vient verra également la fin du mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité ainsi que la transition des missions des États-Unis et de l'OTAN en Afghanistan. Les Forces nationales de sécurité afghanes ont pris la relève quant à la responsabilité d'assurer la sécurité et s'affairent à la renforcer dans l'ensemble du pays. Dans le cadre de cette transition, il faut que les Forces nationales de sécurité afghanes fassent la preuve qu'elles sont capables de se professionnaliser davantage et de s'attaquer aux problèmes de sécurité qui prennent naissance aussi bien en Afghanistan que dans des pays voisins.

Cependant, les Forces nationales de sécurité afghanes ont toujours besoin de soutien et de formation continus pour mener leurs opérations d'une manière efficace. Le Canada a promis de verser 330 millions de dollars entre 2015 et 2017 pour améliorer la capacité et la durabilité des Forces nationales de sécurité afghanes. Toutefois, pour que ce financement soit efficace, il doit s'accompagner d'un cadre clair pour l'aide internationale. Nous exhortons le Président Karzaï à signer l'accord bilatéral de sécurité avec les États-Unis – qui a reçu un appui massif des membres de

la Loya Jirga consultative – afin que la planification de la mission de soutien post-2014 puisse commencer.

(l'orateur poursuit en français)

Les progrès qui sont accomplis actuellement ne doivent pas nous faire perdre de vue les difficultés auxquelles sont toujours confrontées les femmes et les filles afghanes. Nous sommes profondément troublés par les derniers chiffres publiés par la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, qui indique avoir reçu plus de 4 100 rapports de violence contre des femmes dans les six premiers mois de 2013. Soyons clairs : la sécurité et la protection des femmes ne peuvent pas être compromises au nom de la stabilité. Ces chiffres montrent à quel point le problème de la violence contre les femmes est répandu en Afghanistan, et ils soulignent l'importance de mettre en œuvre intégralement la loi relative à l'élimination de la violence contre les femmes. Le Canada reste déterminé à promouvoir les droits des femmes et des filles afghanes et attend avec intérêt le rapport du Gouvernement afghan sur la mise en œuvre de la loi – un engagement clef du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo.

(l'orateur reprend en anglais)

Il est indispensable que le Gouvernement afghan prenne des mesures concrètes pour appliquer cette loi en offrant une formation aux policiers, aux procureurs et aux juges, et en renforçant les unités d'enquête pour faire en sorte que les personnes responsables de l'application de la loi aient les outils nécessaires pour ce faire. Il est également essentiel que les droits des femmes et des filles soient pris en compte lors de l'élaboration de toutes les lois – y compris le code pénal et le code de procédure pénale afghans – et dans les discussions concernant le règlement pacifique du conflit actuel. Si ces efforts ne sont pas consentis, les gains réalisés par les femmes afghanes au cours des 12 dernières années risquent d'être anéantis. C'est l'intégration et le leadership des femmes qui assureront la réussite et stabilité futures de l'Afghanistan. La réussite de l'Afghanistan viendra de pair avec la prise de conscience que les femmes sont une ressource essentielle pour le développement d'un pays.

(l'orateur poursuit en français)

Les prochains mois seront critiques pour la démocratisation et la stabilité future de l'Afghanistan. Nous savons tous que c'est un chemin difficile à parcourir et que certaines forces s'activent pour annuler les progrès accomplis jusqu'à maintenant. C'est pourquoi il est important que la communauté internationale

reconnaisse les progrès qui ont été réalisés sans perdre de vue les difficultés qui persistent. Les zones non gouvernées demeurent des sanctuaires pour les terroristes, et nous condamnons les actions des États qui soutiennent le terrorisme comme un prolongement de leurs politiques. Nous notons également avec inquiétude le rapport du Secrétaire général (S/2013/721) selon lequel la culture du pavot a augmenté de plus d'un tiers durant l'année écoulée, la production progressant de plus de 49 %. Cette activité illicite ne fait que renforcer l'insurrection et miner la primauté du droit.

(l'orateur reprend en anglais)

Mais la population afghane a fait preuve de résilience face à l'instabilité persistante et elle est déterminée à bâtir un avenir meilleur pour elle-même et pour ses enfants. Dans ce contexte, le Canada est résolu à venir en aide à ceux qui œuvrent à forger cet avenir meilleur. C'est pourquoi nous avons annoncé en 2012 un engagement de 227 millions de dollars en aide au développement en Afghanistan entre 2015 et 2017. En collaboration avec la population de l'Afghanistan, nous contribuerons à renforcer le pays pour le rendre plus sûr, plus stable et plus prospère, et faire en sorte qu'il ne soit plus jamais un refuge pour les terroristes, mais un État attaché à la transparence, à la responsabilisation, aux droits de la personne et à la primauté du droit.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Çevik (Turquie) *(parle en anglais)* : Je remercie le Représentant spécial, M. Ján Kubiš, pour son exposé très complet, et l'Ambassadeur Tanin pour ses observations.

Nous continuons de nous féliciter des signaux encourageants qui nous viennent d'Afghanistan dans les domaines de la sécurité, de la démocratisation, des relations de bon voisinage et de la coopération régionale, mais il existe encore des problèmes économiques, sociaux, sécuritaires et humanitaires, de même qu'un sentiment d'incertitude quant à l'avenir. Il faudra absolument remédier à ces incertitudes pour créer un Afghanistan viable et confiant en paix avec ses voisins et avec le monde.

Je rappelle qu'une paix et une stabilité durables en Afghanistan ne pourront être maintenues que par les Afghans eux-mêmes dans un esprit d'unité nationale. La bonne gouvernance, l'état de droit et la protection des droits de l'homme ne pourront véritablement s'améliorer que sur cette base. Il est également indispensable de

mener des efforts vers un certain niveau d'indépendance économique. Au vu de la situation actuelle, nous sommes heureux de constater la mise en place d'une stratégie qui veille expressément à puiser sa force dans l'appropriation nationale et cherche à unifier toute une série d'efforts.

Les élections d'avril 2014 approchent. L'acceptation et la légitimité de ces élections seront indispensables au bien-être et à la viabilité de l'État afghan, sur la base de l'appropriation nationale. C'est pourquoi il faudra veiller à ce que les élections soient régulières, inclusives et exemptes de toute ingérence intérieure et extérieure et de fraude. Il a été pris bonne note de la dynamique positive des préparatifs des élections de 2014. Les trois grands défis à relever ont trait à la sécurité, l'accessibilité et l'inclusion. Il sera indispensable d'assurer une surveillance nationale et internationale avant et pendant les élections afin d'identifier les problèmes et de les régler.

À la suite des élections, la communauté internationale devrait continuer à appuyer le processus de démocratisation et de renforcement des institutions. L'ONU devrait continuer de fournir de l'aide en matière de renforcement des capacités et d'appui technique. Une autre priorité à long et à court termes consistera à traiter de la question grave des droits de l'homme, notamment la violence à l'égard des femmes et des filles et la question des victimes civiles. Seule une réconciliation globale dirigée et contrôlée par les Afghans permettra de parvenir à des solutions à long terme. Il faut continuer à mettre l'accent sur cette question, grâce au rôle de facilitation de l'ONU et à l'aide des partenaires régionaux de l'Afghanistan.

Le retrait des forces internationales s'accompagne d'une augmentation importante de la coopération, ce qui est une bonne chose pour la stabilité de l'Afghanistan et des pays de la région. Nous observons avec plaisir la dynamique croissante du Processus d'Istanbul, et nous attendons avec intérêt sa prochaine réunion ministérielle en Chine. Nous saluons également les initiatives trilatérales, quadrilatérales et multilatérales axées sur l'Afghanistan et le rôle constructif joué par l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Nous appuyons les efforts visant à améliorer la connectivité régionale et la croissance économique, et attachons une importance particulière à l'achèvement et au maintien de voies ferroviaires et routières locales et au renforcement des capacités de l'aviation civile.

L'Afghanistan a fait beaucoup de chemin. Lorsque des doutes nous viennent quant à l'avenir de ce pays, rappelons-nous tout ce qui a été accompli ces 12 dernières années, sans oublier la force et la résilience du peuple afghan qui lutte pour un avenir meilleur, quelles que soient les conditions actuelles. Cela dit, la bonne volonté manifeste de la communauté internationale renforce l'espoir du peuple afghan et l'avenir et permettra d'assurer une transition en douceur.

Je tiens à rappeler qu'il sera d'une importance capitale, tant pendant qu'après la transition, de veiller à ce que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dispose des ressources nécessaires pour exécuter son mandat. La Turquie restera toujours solidaire du peuple afghan et continuera, comme elle le fait depuis des décennies, d'apporter sa contribution à un Afghanistan sûr et prospère.

Je voudrais, pour terminer, dire que nous sommes convaincus que l'ONU continuera de jouer un rôle crucial pendant et après la transition. Je tiens à saluer tout particulièrement les efforts de l'ONU, et de la MANUA en particulier, et à exprimer toute notre gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, et à son équipe dévouée.

M. Khazae (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Je remercie également l'Ambassadeur Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan, pour sa déclaration, ainsi que M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, pour son exposé et son travail acharné. Nous continuons à lui accorder notre appui, ainsi qu'à son équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour le travail diligent qu'ils accomplissent en Afghanistan.

À notre avis, le rôle de la MANUA est assurément d'une très grande importance et mérite un appui accru. La MANUA doit continuer à jouer un rôle actif après 2014. Elle doit élargir sa coopération avec les pays voisins afin de renforcer la stabilité en Afghanistan et de promouvoir son développement socioéconomique durable. L'aide de l'ONU à l'Afghanistan est d'une importance fondamentale, et le sera encore plus après 2014.

Nous sommes heureux d'apprendre que des progrès notables ont été réalisés dans les domaines politique et socioéconomique. Il est également de bon augure que l'ONU et la communauté internationale

des États, en particulier dans la région, sont résolus à rester fermement engagés sur le long terme à l'instauration d'un Afghanistan sûr, stable et prospère, ce qui est crucial, notamment à l'approche de l'année 2014 qui verra se produire deux événements majeurs en Afghanistan – l'élection présidentielle et le retrait des forces étrangères – qui auront un grand impact sur l'avenir du pays. Nous espérons que la participation active des Afghans garantira le succès des élections, ce qui est effectivement primordial pour la stabilité politique et l'unité nationale du pays et pour ses progrès dans tous les autres domaines.

De même, les efforts de paix et de réconciliation nationale du Gouvernement afghan, axés sur un processus de réconciliation dirigé et contrôlé par les Afghans, doivent se poursuivre. Dans le cadre de ce processus, il faudra respecter la Constitution afghane et éviter d'exercer une pression ou une ingérence extérieure ou de récompenser des groupes extrémistes et terroristes.

Dans le même ordre d'idée, il faut continuer à accorder une priorité de premier ordre au renforcement de la sécurité, condition préalable au succès des efforts déployés dans tous les autres domaines. C'est pourquoi nous croyons qu'à la suite du retrait complet des forces étrangères, la communauté internationale devrait équiper les forces afghanes avec le matériel nécessaire pour faire face aux menaces posées à la sécurité, notamment par les terroristes, les groupes armés illégaux et les criminels organisés.

Pour la République islamique d'Iran, voisin immédiat de l'Afghanistan, la sécurité et la stabilité de ce pays sont un élément essentiel pour ses voisins et pour la région. Durant toutes ces années, la République islamique d'Iran, en coopération avec le Gouvernement afghan, a essayé d'aider l'Afghanistan dans divers domaines. Nous croyons qu'il faut accorder une attention particulière à la lutte contre les sources interdépendantes de l'insécurité et de l'instabilité en Afghanistan, notamment la production et le commerce des stupéfiants qui financent les groupes terroristes et extrémistes et les groupes armés illégaux.

À cet égard, l'appui continu de la communauté internationale à l'initiative triangulaire sur la coopération en matière de lutte contre les stupéfiants entre l'Afghanistan, l'Iran et le Pakistan est crucial non seulement pour renforcer la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan, mais aussi pour répondre aux graves

préoccupations des États voisins et des pays de transit et de destination du trafic de stupéfiants.

Malheureusement, des millions de réfugiés afghans continuent de vivre dans des pays d'accueil, et la baisse alarmante de leur rapatriement volontaire en 2013 montre à quel point il importe de répondre aux besoins des réfugiés rapatriés en Afghanistan afin de renverser cette tendance, et souligne la nécessité de renforcer l'appui de la communauté internationale aux pays qui accueillent des réfugiés afghans en attendant leur rapatriement.

En conclusion, la République islamique d'Iran maintiendra son plein appui en vue du renforcement de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan ainsi que du développement global et durable du pays. À l'occasion de son récent déplacement à Téhéran, le Président Karzaï a eu des négociations fructueuses avec son homologue, le Président de la République islamique d'Iran, et avec d'autres responsables iraniens, et il a été assuré de la coopération et de l'appui continus de mon pays.

M. Thoms (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial, Ján Kubiš, de l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui et de ses efforts ainsi que de son dévouement au service du peuple afghan. J'aimerais également remercier l'Ambassadeur Tanin de ses observations, et exprimer nos sincères condoléances suite à la tragique disparition de six soldats de l'OTAN dans l'accident survenu aujourd'hui en Afghanistan.

En dépit de multiples problèmes, l'Afghanistan a parcouru un long chemin dans le cadre de la transition qu'il opère sur les plans économique, politique et de la sécurité. L'Armée nationale afghane et la Police nationale afghane ont montré qu'elles étaient de plus en plus capables d'avoir la maîtrise de la tâche immense que représente le maintien de conditions de sécurité. Cette évolution a été guidée et facilitée par le cadre élaboré à Bonn, Chicago et Tokyo par le Gouvernement afghan et la communauté internationale. Il est indispensable que tous les engagements mutuels soient pleinement mis en œuvre. S'agissant de l'important engagement international actuel en Afghanistan, le message qui ressort de toutes ces conférences et de la résolution 68/11 de l'Assemblée générale sur l'Afghanistan est clair : la communauté internationale maintient son appui.

L'année 2014 sera marquée par des événements décisifs, tels que l'élection présidentielle, en avril, et le retrait des troupes de combat de la Force internationale

d'assistance à la sécurité (FIAS) à la fin de l'année. Nous devons, au sein de la communauté internationale, jeter les bases de la période qui suivra le retrait de la FIAS. Je tiens à souligner que l'Allemagne est prête à maintenir son engagement en Afghanistan en vue d'aider également les forces de sécurité afghanes. La principale condition préalable à remplir est la signature de l'accord de sécurité bilatéral entre l'Afghanistan et les États-Unis. Sans cette signature, le maintien de la présence de l'ensemble de la communauté internationale, militaire ou civile, sera remis en question. La recommandation de la *loya jirga* tendant à signer l'accord de sécurité est un signe positif. En conséquence, il convient de ne pas reporter trop longtemps la signature de cet accord.

Dans le cadre du processus de transition politique et de transformation en cours, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) doit rester, avec le consentement du Gouvernement afghan, l'épine dorsale de l'engagement international et du dispositif pour l'après-2014 en Afghanistan. Cela signifie que la MANUA devra axer son travail sur les domaines clefs dans lesquels son rôle de coordination et d'appui reste encore indispensable.

Le premier de ces axes est la poursuite de la mise en œuvre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, afin de garantir la cohérence et la viabilité du développement de l'Afghanistan.

Deuxièmement, si nous apprécions les progrès accomplis par l'Afghanistan dans le cadre des préparatifs des élections prochaines, il demeurera nécessaire que la MANUA continue d'exercer ses bons offices pour garantir la transparence et l'ouverture des processus politiques à l'avenir.

Troisièmement, la MANUA a également un rôle à jouer à l'appui des efforts que déploie le Gouvernement afghan pour promouvoir le processus de paix et de réconciliation dirigé et pris en mains par les Afghans. La MANUA doit également accompagner de près les efforts afghans de renforcement de la coopération avec leurs voisins et leurs partenaires régionaux, en particulier dans le cadre du Processus d'Istanbul.

Quatrièmement, compte tenu de la poursuite des violations des droits de l'homme, et notamment de l'augmentation signalée des actes de violence contre les femmes, la MANUA devra continuer d'exercer ses fonctions de suivi et d'appui. Nous appelons le Gouvernement afghan à ériger en priorité le respect des libertés et des droits fondamentaux de tous sans

la moindre discrimination. La Commission afghane indépendante des droits de l'homme reste un partenaire clef dans ces efforts. Pour qu'elle puisse s'acquitter de ces tâches délicates, il importera de doter la MANUA des fonds et du personnel nécessaires. Il est également nécessaire que la MANUA maintienne une présence sur le terrain dans tout le pays.

Je terminerai en soulignant que l'Allemagne continuera de fournir un appui au Gouvernement afghan tout au long de la période de transition et au-delà. Nous

sommes certains que le Gouvernement afghan mettra à profit les derniers mois de son mandat pour continuer d'œuvrer à l'instauration des conditions nécessaires au maintien d'un engagement international durable en Afghanistan au profit de la population afghane.

Le Président : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste.

La séance est levée à 12 h 45.